

LA LIBERTÉ

Rédaction :
 ☎ 037-22 26 22
 Telex 36 176
 Administration :
 ☎ 037-81 11 21
 Annonces :
 Publicitas SA
 1700 Fribourg 1
 ☎ 037-22 14 22

CYCLISME
Exploit
fribourgeois
 Page 7

Restaurant français
 (au premier étage)
 *** Cuisine réputée
Buffet de la Gare
 Fribourg



Important rapport présenté au Conseil œcuménique des Eglises UN PROGRES CERTAIN SUR LA VOIE DE L'UNITE

Baptême, Eucharistie, Ministère : aucun rapprochement véritable des Eglises ne pourra se faire sans un accord substantiel sur ces trois réalités fondamentales de la foi chrétienne. S'appuyant sur une recherche de dix ans des théologiens du mouvement « Foi et Constitution » et sur un document de travail, rédigé par eux, résumant les convictions et les perspectives communes aux Eglises, le COE avait demandé une consultation générale sur ces trois points névralgiques. Les Eglises étaient pour ainsi dire mises au pied du mur : on leur demandait non seulement de se prononcer sur la conformité ou non de ce document par rapport à leurs traditions respectives, mais encore de décrire les démarches concrètes qu'elles seraient prêtes à entreprendre en vue de l'unité.

Le résultat de cette consultation est maintenant connu. Dans l'ensemble, le document a été bien accueilli, même s'il a suscité ici et là des critiques assez

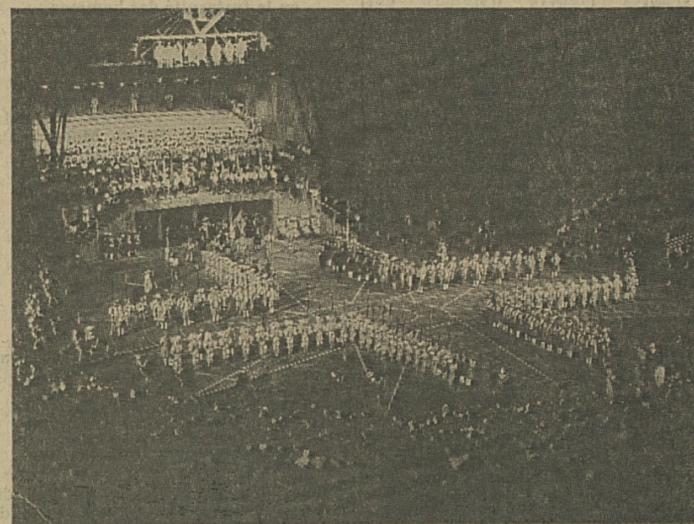
vives. Les Eglises ont été en mesure de souscrire à un certain nombre de positions communes, tout particulièrement à propos du baptême et de l'eucharistie, dans une moindre mesure en ce qui regarde le ministère. « Le débat œcuménique sur le baptême et sur l'eucharistie — commentait hier le pasteur Lukas Vischer, nerf moteur de cette recherche et de cette consultation — en est maintenant à un stade plus avancé que celui sur le ministère. Mais même les réactions au texte sur le ministère montrent que l'on peut à l'avenir compter de plus en plus sur certaines perspectives communes. » Un problème crucial subsiste pourtant : il n'y a pas d'accord sur l'accord qui est demandé aux Eglises.

Au Conseil œcuménique des Eglises, on considère cette consultation comme un succès. Quant à la méthode tout d'abord : c'est la première fois que les Eglises elles-mêmes étaient appelées à se prononcer dans une consultation

d'ordre théologique. Quant à la participation ensuite : une centaine d'Eglises ont répondu à l'appel et ce résultat semble rejoindre les pronostics les plus optimistes. Si l'on tient compte des commentaires de plusieurs facultés catholiques de théologie, de conseils chrétiens nationaux, de groupes œcuméniques, et ceux, personnels, de quelques théologiens, ce sont quelque 104 réponses qui sont parvenues au secrétariat de « Foi et Constitution ». La portée et l'autorité de ces commentaires varient, leur longueur allant d'une à soixante pages. Toutes les régions du monde et toutes les grandes traditions chrétiennes sont représentées. A noter cependant une forte présence européenne (plus de la moitié des réponses) et une importante participation catholique (27 réponses) qui prouvent si besoin était, combien le Secrétariat romain pour l'unité prend au sérieux le travail amorcé à Genève.

(Suite en dernière page)

Treize communes se sont unies pour la célébration du 1er Août à Vevey, microcosme de la Suisse



Cette image du prologue de la Fête des Vignerons est le symbole d'un Premier Août exceptionnel, celui de 1977, année de cette fête qui a lieu tous les 25 ans. (ASL)

Il est rare que l'on célèbre le 1er août avec autant d'éclat : notre fête nationale est plutôt celle des cœurs et de l'intimité, presque, pourrait-on dire, lorsqu'on voit ce qui se passe à peu près chaque année en pareille occasion. Et ce n'est pas souvent, loin de là, que cette célébration rassemble plus de 15 000 personnes, ce qui s'est pourtant produit à Vevey, tout à fait exceptionnellement : la Fête des Vignerons était, pour les organisateurs et les autorités communales, l'occasion de susciter un grand rassemblement pour donner plus de poids encore au sens de la fête. Treize communes des districts de Vevey et de Lavaux, entre Cully et Veveytaux, ont rallié les arènes de la place du Marché, avec leurs bannières pour donner une solennité particulière à la circonstance.

Après la sonnerie de cloches, à Vevey, La Tour-de-Peilz et dans les villages concernés par cette cérémonie, M. Bernard Chavannes, syndic de Vevey a pris la parole, dans les arènes, une fois que les quelque 16 000 personnes eurent pris place.

Il a placé cette commémoration nationale dans le contexte quelquefois oublié, peut-être, mais bien réel du sens de la Fête des Vignerons : un

sens à la fois terrien, bien sûr, par l'amour du travail et du pays, mais aussi un sens sacré puisque le mot « prie » (« ora » dans la devise latine) figure en tête de la devise de la confrérie veveysanne.

Un chœur d'hommes de 250 chanteurs (même effectif que pour le grand chœur mixte de la Fête) formé pour la circonstance a exécuté « la Prière du Rütli », de Doret, et, plus tard, « O petit pays », de Hemmerling. Entre deux, il y a eu l'appel des bannerets cantonaux, leur entrée et celle des Cent Suisses, suivis de la lecture du Pacte de 1291 et de messages de conseillers d'Etat d'Uri, des Grisons, du Tessin, de Vaud, dans leur langue maternelle, chaque fois précédés d'une sonnerie de trompettes, en présence des fifres et tambours de Bâle.

L'entrée et la parade de la Landwehr de Fribourg (une des musiques de cette Fête des Vignerons de 1977) ont suscité des acclamations nourries. Le Cantique suisse, chanté par toute l'assistance a mis fin à la cérémonie, vers 22 heures.

Suivirent un feu sur le lac, la fête dans les rues — et quelle fête — avec bals sur les places. (ATS)

● Lire aussi en page 3

VALAIS

Vaste campagne contre « les délais »

Une vaste campagne contre l'initiative dite des « délais » est annoncée en Valais. Elle débutera dans la deuxième quinzaine d'août. Le comité créé à cet effet comporte parmi ses membres des avocats, des professeurs, etc. Il est présidé par la femme du préfet du district de Conthey.

● Lire en page 3

1er AOUT DANS LE JURA

Une erreur qui a duré

La Fête nationale a été célébrée avec une ferveur spéciale dans le Jura-Nord. Le discours de Me Voyame a notamment rappelé l'origine de rattachement du Jura au canton de Berne et qui date de 1815, où, lors du congrès de Vienne, une « erreur » a été commise. Le Jura veut être suisse à part entière, a dit Me Voyame : c'est la raison pour laquelle il se bat depuis si longtemps.

● Lire en page 3

CYCLISME

Une démonstration de Dietrich Thurau

Le Grand Prix d'Argovie disputé à Gippingen a été marqué par une démonstration du jeune Allemand Dietrich Thurau. En compagnie de Michel Pollentier le Belge et de Roland Salm, le champion suisse, il a pris un tour de circuit au peloton. En fin de course, il s'est encore échappé du peloton à nouveau avec Pollentier qu'il a lâché avant l'arrivée.

● Lire en page 6

LA LIBERTÉ

6 Athlétisme. Chasse aux records mercredi à Lausanne
 Tennis. L'Italie en finale européenne de la Coupe Davis

7 AFF : oui à la publicité sur les maillots
 Athlétisme. Succès fribourgeois à Vevey

3 Les nouvelles de la Broye vaudoise
 Le 1er août en Suisse

Par suite des fortes pluies SITUATION CATASTROPHIQUE DANS LE CANTON D'URI

Des pluies dévastatrices sont tombées dimanche dans la journée et dans la nuit dans la région des cantons d'Uri et Schwytz, provoquant inondations, glissements de terrain, et coupant différentes voies de communications. La situation est particulièrement catastrophique à Atdorf, le chef-lieu uranais. Le canton a entre-temps sollicité l'aide de l'armée.

La route du Gothard est coupée entre Erstfeld et Amsteg, de même que la route du Klausen, entre Buerklen et Spiringen. L'accès à Attinghausen et Isleten-Bauen a aussi été rendu impossible, tout comme la route menant au sommet du Susten. Les trains ne peuvent non plus circuler entre Amsteg et Atdorf. Les automobilistes qui désirent se rendre dans le sud ou qui en reviennent doivent donc emprunter le Lukmanier ou le San Bernardino. On a d'ailleurs enregistré un nombre de passages record à l'entrée du tunnel, ce week-end. En effet, 47 000 véhicules l'ont franchi dans les deux sens entre vendredi à dimanche. Le record absolu pour une seule journée a été enregistré samedi avec 19 331 véhicules. Le précédent record date du 19 juillet 1975 : 18 655 véhicules.

On ne peut dire pour l'instant à quel moment les autres tronçons de routes barrées seront rouverts au trafic.

A la suite des chutes de pluie et du mauvais temps qui s'est abattu dimanche sur toute la Suisse, les autorités du canton d'Uri se sont vu obligées d'installer un centre d'intervention pour répondre aux nombreux appels à l'aide de la population. Personne n'a, semble-t-il, été blessé, mais les dégâts matériels sont très importants. Dans la région du Ruchtal, une paroi rocheuse s'est effondrée, ravageant une forêt et s'arrêtant miraculeusement juste devant un groupe de maisons d'habitations. Par mesure de précaution, plusieurs familles ont été évacuées.

La route du Gothard, comme la voie de chemin de fer a dû être fermée dimanche soir à Wassen et à Brunnen.

Coupée par des éboulements durant l'après-midi, la route était cependant praticable grâce à la mise en service d'une voie de détournement qui était cependant, elle aussi, submergée par la boue et les eaux de la soirée.

Enfin, dans la commune de Burglen, la centrale électrique de Schachental a été envahie par l'eau. Le courant est coupé dans la région. (ATS)

REOUVERTURE DU SUSTEN LE GOTHARD TOUJOURS FERME

La route du Susten a été rouverte au trafic hier après midi aux environs de 16 heures. Celle du Gothard, entre Wassen et Erstfeld, demeure en revanche fermée. Le passage par le col du Susten est recommandé, en particulier pour les voyageurs entre le Tessin d'une part et l'Oberland bernois, le Bruenig et Lucerne de l'autre.

Les dégâts et les régions d'intervention les plus importants se situent entre Atdorf et Schattdorf (UR) et dans la région de Schaeenthal, où les routes sont recouvertes d'ébouillis en certains endroits. A Attinghausen (UR), toutes les canalisations et l'installation pour l'approvisionnement en eau sont défectueuses et les routes partiellement impraticables. Des inondations et des ébouillis ont aussi envahi les villages de Seedorf et Palanggen (UR). Les services de la voirie sont sur place pour débayer le terrain, de même qu'une unité de l'armée qui apporte son aide. (ATS)

Le Conseil d'Etat d'Uri a tenu lundi une séance extraordinaire d'information en raison des intempéries et des mesures prises pour réparer les dégâts.

Tous les services compétents ont été mis sur pied. Un hélicoptère d'Heliswiss a été mis à disposition, les traxs sont entrés en action et le bataillon 2 de la protection aérienne a dépêcher une compagnie.

Le Conseil d'Etat s'est rendu ensuite dans la partie inférieure de la vallée de La Reuss pour se rendre compte sur place de l'ampleur des dégâts.



La gare d'Atdorf, capitale du canton d'Uri, telle qu'elle apparaissait hier matin, après une longue nuit orageuse. (Keystone)

CYRUS VANCE EST ARRIVE EN EGYPTE AVEC DES PROPOSITIONS SPECIFIQUES

Les entretiens entre le président Anouar el Sadate et M. Cyrus Vance, ont débuté hier soir à la résidence d'été du chef de l'Etat égyptien, à Alexandrie.

Le président Sadate semblait très décontracté et a réservé un accueil chaleureux à M. Vance lui souhaitant la bienvenue à haute voix et à plusieurs reprises. En réponse à une question, le président Sadate s'est déclaré « plus qu'optimiste ». M. Vance a souligné à nouveau de son côté le souhait des dirigeants du Proche-Orient de voir se réunir la Conférence de Genève dans un proche avenir.

Les entretiens se déroulent dans le jardin de la résidence présidentielle. Le président Sadate est accompagné notamment de M. Hosni Moubarak, vice-président de la République, et de M. Ismaïl Fahmi, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères tandis que M. Vance est accompagné de ses collaborateurs du Département d'Etat ainsi que de l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire, M. Herman Eilts. (AFP)

Pour l'Egypte, la tournée de M. Vance dans six pays du Proche-Orient sera l'un des facteurs qui décideront si la sixième guerre israélo-arabe aura lieu ou non. On estime généralement au Caire que les Etats-Unis ont en main 99 pour cent des atouts dans la partie qui pourrait déboucher sur un règlement pacifique.

La question la plus épineuse reste celle de la représentation palestinienne à la Conférence de Genève. Israël, qui considère l'Organisation de libération de la Palestine comme une organisation de terroristes, n'est pas disposé à s'asseoir à la même table que ses représen-

tants. Le président Sadate a cependant assuré qu'on pourrait trouver des solutions à ce problème si Israël « avait réellement l'intention de faire la paix ». (ATS-Reuter)

FEU VERT POUR L'ALTIPTORT DE VERBIER

Hier, la décision tant attendue en Valais et ailleurs au sujet de la construction de l'altiport de la Croix-de-Cœur au-dessus de Verbier a été rendue publique par les parties intéressées. Il s'agissait en fait de savoir si oui ou non la commission cantonale des constructions de Sion allait autoriser la construction projetée. Le feu vert est donné. La commission cantonale a accordé l'autorisation de construire selon les premiers plans déposés.

Cependant cette autorisation est assortie de nombreuses réserves et restrictions. Celles-ci concernent la protection de l'environnement, la limitation dans les vols, la pollution, l'éventuelle construction de bâtiments dits « en dur », l'interdiction de vols répétés ou de vols de nuit, etc.

Si la commission cantonale ne s'est pas opposée à cette réalisation tant discutée, elle a tout de même assorti son « oui » de maintes réserves. (ATS)

Suisse romande

- 17.30 Point de mire
- 17.35 Téléjournal
- 17.40 Les Aventures d'Arsène Lupin
- 8. La Chaîne brisée
- 18.35 Vacances-Jeunesse
 - Contes de la Rue Broca
 - Thomas et Léon deviennent brigands
 - Professeur Balthasar
 - Pachyderm Story
 - Céleri
- 19.05 Un jour d'été
- 19.20 Christine (23)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 A CHACUN SON TOUR
 - Les multiples facettes de la magie

20.15 Splendeurs et Misères des Courtisanes
6e épisode
D'après l'œuvre d'Honoré de Balzac

21.20 En direct avec...
Renato Burgy reçoit M. Marc Nerfin, président de la Fondation internationale pour un Autre Développement dont le siège est à Nyon

22.20 La Soif du Mal
Plaisirs du cinéma
Un film d'Orson Welles
Version originale, sous-titrée en français

23.50 Téléjournal

TF 1

- 11.33 Le francophonissime
- 12.00 TF actualités
- 12.45 Peter Voss, Le Voleur de Millions (12)
- 13.35 Tennis
 - Coupe Galéa à Vichy : Finale simple messieurs
- 17.00 Pour la jeunesse
 - Animation pour les tout-petits
 - Les Taitanfriche
 - Arago X001
- 17.15 Le Grand Saut périlleux
- 7. Athènes
- 18.15 Les Tifins
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 Candide caméra (7)
- 19.00 TF 1 actualités

19.30 Au-delà de l'horizon
4. La Pérouse ou la fraternité des hommes

20.25 Découvertes TF 1
Variétés avec Claudine Regnier, Marie-France Vauthier, Jean-Marie Koltes et Nicole Mouton, Patrice Bianco et Jane Lee, etc.

21.25 Les grandes expositions
Ramsès le Grand

21.55 TF 1 actualités

Antenne 2

- 14.00 Le monde en guerre
 - 4. Histoire de la Seconde Guerre mondiale
- 15.00 Aujourd'hui Madame
- 15.56 L'homme à la Valise
- 2. Les Souliers du Mort
- 16.46 Le Monde enchanté d'Isabelle
- 12. La Pendule qui arrêta le Temps
- 17.12 Vacances animées
- 17.45 Flash information
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.44 En ce temps-là, la joie de vivre (8)
- 19.00 Journal de l'A2

19.32 Darwin
Les dossiers de l'écran
Un film de Jack Couffer
● Débat : D'où vient l'homme

Fr 3

- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 FR 3 Jeunesse
- 18.55 FR 3 actualités
- 19.00 Les Jeux

19.30 Le Convoi sauvage
Un film de Richard C. Sarafian

21.10 FR 3 actualités

SELECTION



M. Marc Nerfin. (Photo V. Higuera/TVR)

EN DIRECT AVEC...

M. Marc Nerfin

A 46 ans, Marc Nerfin est l'un des Suisses les plus connus dans le monde, particulièrement dans le tiers monde et au sein des organisations internationales.

Originaire de Founex, né à Genève, cet esprit original a tracé sa trajectoire en dehors de l'officialité helvétique qu'il contestait autrefois en militant au Parti du travail (il fut rédacteur à la Voix ouvrière dans les années 50), avant de commencer par la Tunisie une grande carrière internationale.

La Commission des Nations Unies pour l'Afrique, le PNUD, le secrétariat des Nations Unies enfin la Conférence des Nations Unies pour l'environnement jalonnent ses activités marquées surtout par l'organisation de la Conférence de Stockholm sur l'environnement et sa participation comme conseiller à la gigantesque étude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement.

Consultant quasi permanent de divers organismes de l'ONU, Marc Nerfin, qui retrouve l'un de ses ports d'attache à Bursins, a visité plus de 60 pays dans tous les continents. Il a publié tous azimuts de nombreuses études autour du thème du développement et, devenu directeur du projet Dag Hammarskjöld sur le développement et la coopération internationale, il a créé les colloques de Founex, lieu de rencontre et de dialogue entre les plus grands experts mondiaux. Depuis cette année, Marc Nerfin préside aux destinées de la Fondation internationale pour un autre développement, dont il a fixé le siège... à Nyon. On ne renie pas ses origines.

● TV romande, 21 h 20

«La Soif du Mal»

Un film de Orson Welles

(Version originale sous-titrée en français).

D'un sujet de série noire, Orson Welles (qui venait, après un long exil, de retrouver les studios américains) a fait une véritable tragédie du bien et du mal dans laquelle s'affrontent deux conceptions de la justice. Ce film présente un intérêt psychologique par l'étude de caractère de ce policier pour qui la fin justifie les moyens, puisqu'il n'hésite pas à fabriquer des preuves pour confondre ceux qu'il croit coupables. Orson Welles démontre une fois de plus son talent, autant comme réalisateur que comme interprète, puisqu'il incarne lui-même le personnage monstrueux de ce policier dont il condamne la morale, mais auquel il donne une ténacité grandeur. Possédant un sens tout particulier du cinéma, Orson Welles saura, indéniablement, attacher l'intérêt du téléspectateur au déroulement de l'histoire, d'autant que la distribution est assez prometteuse; outre le principal interprète, il faut également citer Charlton Heston, Janet Leigh et un rôle de composition en marge de l'action que Marlène Dietrich a bien voulu tenir par amitié pour le réalisateur de «La Soif du Mal».

Si vous avez manqué le début...

Un homme dépose dans le coffre arrière d'une voiture une bombe munie d'un mécanisme d'horlogerie. Un couple vient s'installer dans la voiture. Soudain la bombe explose. Ses deux occupants (le riche Américain Rudy Linnekar et sa maîtresse) sont tués. Mike Vargas, un policier mexicain, en voyage de noces avec sa jeune femme Susan, se trouve par hasard sur les lieux. Comme l'attentat s'est produit dans la zone américaine de cette ville-frontière, l'enquête est du ressort de l'inspecteur Hank Quinlan. Mais Vargas, célèbre pour avoir arrêté au Mexique un trafiquant de drogue, décide de s'occuper de cette affaire qui intéresse les deux pays. Les soupçons se portent immédiatement sur Grandi, trafiquant notoire, mais Quinlan fait arrêter un comparse et trouve contre lui des preuves accablantes, qu'il a d'ailleurs inventées...

● TV romande, 22 h 20

Sur d'autres chaînes

Suisse alémanique

- 19.40 Sous le grand chapiteau
- 20.20 CH Magazine
 - Analyses et commentaires
- 21.05 Mannix (Série)
- 22.00 L'œuvre de F. de Lesseps ou l'histoire du canal de Suez

Suisse italienne

- 21.00 Agente Segreto 777 invite à tuer
- Film d'espionnage de Henry Bay
- 22.25 Le peintre Richard Seewald

Allemagne

- ARD
 - 20.15 Fiesta Tropical
 - Revue musicale latino-américaine
 - 21.00 Le Silence des Armes (Die Waffen schweigen) Téléfilm
- ZDR
 - 19.30 Sortie interdite
 - L'Infranchissable Mur de Berlin télépièce
 - 21.15 Point chaud
 - Reportages d'actualités



RADIO

SUISSE ROMANDE I

- 6.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.20 Spécial vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de navigation. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Quel temps fait-il à Paris? 12.05 Le coup de midi. 12.15 Humour rouge à croix blanche. 12.30 Le journal de midi. 13.00 La Fête au soleil. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Un conte de Saki: Le Verrat. 16.15 Rétro 33-45-78. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Edition régionale. 18.15 La cinquième Suisse. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Un pays, des voix. 20.05 Aux avant-scènes radiophoniques: Bichon, de Jean de Létra. 22.05-24.00 La Fête dans les étalles.

SUISSE ROMANDE II

- 7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations et News service. 9.05 La musique et vous. 10.05 La parole et vous. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2: A vues humaines. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Anthologie du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitatis. 19.40 Nouveautés du jazz. 20.00 Informations. 20.05 Soirée musicale interrégionale. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

- 6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens: Fête des Vignerons. 11.05 Fanfare. 11.30 Musique populaire. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.50 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin: Voyage professionnel en Amérique. 14.45 Lecture. 15.00 De l'ouverture au final: Spalick, Martinu. 16.05 La Médecine en 1900. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.20 Mélodies populaires. 22.05 Just the Blues. 23.05-24.00 Top class classics.

CONCERT CLASSIQUE

Au programme du concert transmis par RSR 2, enregistré au Festival de Bergen le 4 juin dernier, l'Ouverture du «Freischütz», de Ravel, le Tombeau des Couperin, de Ravel, la Symphonie no 4, de Brahms. A la suite de ce concert, quelques pages de musique de chambre de Dvorak et des échos de la 78e Fête des musiciens suisses à Bienne.

● RSR 2, 20 h 05

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES

(BOURSE DE ZURICH)

	28.7.77	29.7.77
Aare et Tessin SA	910.-d	910.-d
Alumin. suisse port.	1520.-	1530.-
Alum. suisse nom.	637.-	633.-
Au Grand Passage	315.-	320.-
Bâloise Holding	336.-d	340.-
Bally port.	1340.-	1340.-
Bally nom.	1080.-	1110.-
Banque Cant. Vaud.	1220.-d	1220.-
Banque Leu port.	3010.-	3020.-
Banque Leu nom.	2715.-	2700.-
Banque Nat. Suisse	620.-d	620.-d
Banque Pop. Suisse	1975.-	1985.-
Brown Boveri port.	1490.-	1505.-
Buehrle porteur	2100.-	2110.-
Ciba-Geigy port.	1350.-	1350.-
Ciba-Geigy nom.	664.-	670.-
Ciba-Geigy SA bdp	1080.-	1065.-
Cie Ass. Winterth. p.	1840.-	1845.-
Cie Ass. Winterth. n.	1370.-	1370.-
Cie Ass. Zurich port.	4250.-d	9600.-
Cie Ass. Zurich nom.	9500.-	7300.-
Cie suisse Réas port.	7250.-	4250.-
Cie suisse Réas nom.	2470.-	2470.-
Crédit Foncier Vaud.	995.-d	995.-d
Crédit Suisse porteur	2010.-	2035.-
Crédit Suisse nom.	376.-	380.-
Electro Watt	1585.-d	1630.-
Energie élec. Simpl.	585.-d	580.-d
Financière de presse	180.-	180.-
Finac. Italo-Suisse	192.-d	193.-d
Forbo A	1200.-	1220.-
Forbo B	4325.-	4390.-
Georges Fischer port.	685.-	690.-
Georges Fischer nom.	117.-	116.-
Globus port.	2150.-d	2150.-
Globus bon de part.	365.-	367.-
Hero Conserves	3100.-	3175.-
Hoffmann-Roche b.j. V/o	8700.-	8725.-
Holderbank fin. nom.	404.-d	408.-
Holderbank fin. port.	455.-	460.-
Interfood SA sie B port.	2700.-d	2725.-
Interfood SA sie A nom.	520.-	525.-d
Innovation SA	305.-	302.-d
Jelmoli SA	1180.-	1190.-
Juvena Holding SA port.	220.-d	224.-
Juvena Holding SA bdp	9.-	9.-
Landis & Gyr SA	860.-	860.-
Merkur Holding SA	1510.-	1510.-
Motor Colombus	865.-d	870.-d
Nationale Suisse Assur.	—	—
Nestlé Alimentana p.	3480.-	4560.-d
Nestlé Alimentana n.	2095.-	3495.-
Publicitas SA	—	2105.-
Rinsoz & Ormond nom.	460.-d	460.-d
Sandoz SA porteur	4240.-	4225.-
Sandoz SA nom.	1840.-	1830.-
Sandoz SA bon de part.	600.-	605.-
Saurer	775.-	770.-d
SBS porteur	370.-	372.-
SBS nom.	271.-	272.-
SBS bon de part.	318.-	320.-
Sulzer Frères SA nom.	2620.-	2640.-
Sulzer Frères SA bdp	385.-	383.-
Swissair port.	728.-	734.-
Swissair nom.	680.-	679.-
UBS porteur	2870.-	2890.-
UBS nom.	520.-	520.-
Useaq Trimerco SA	191.-	190.-d
Von Roll nom.	501.-	503.-

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	28.7.77	29.7.77
Akzo	31.-	30.75
Amgold	41.75	41.25
Cia	88.-	90.50
Pechiney	39.-	39.-
Phillips	29.25	28.-
Royal Dutch	138.50	138.-
Sodec	7.50	7.50
Unilever	121.50	121.50
AEG	92.50	92.-
Bast	164.-	165.50
Bayer	142.50	143.-
Demag	155.-	155.50
Höchst	144.50	144.-
Mannesmann	153.50	153.50
Siemens	281.-	281.-
Thyssen	123.50	123.-
VW	—	163.-

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	28.7.77	29.7.77
Alcan	63.75	65.-
ATT	150.-	150.50
Beatrice Foods	60.50	60.50
Burroughs	157.-	158.-
Can Pacific	42.-	41.25
Caterpillar	126.50	126.50
Chrysler	37.75	37.25
Control Data	49.75	50.50
Cornino Class	157.50	159.-
Dow Chemical	75.-	75.25
Du Pont de Nemours	283.-	285.-
Eastman Kodak	140.-	140.-
Gen Electric	130.-	130.50
Gen Foods	84.-	83.75
Gen Motors	161.50	163.50
Gen Tel Electr.	78.-	78.75
Goodyear	48.50	48.75
Honeywell	120.-	122.50
IBM	638.-	640.-
Int Nickel	53.75	55.-
Int Paper	108.50	110.-
Int Tel Tel.	82.50	81.-
Kennecott	65.75	66.-
Lifton	32.75	33.-
MMM	118.-	120.-
Mobil Oil	161.50	164.-
Monsanto	157.50	159.-
NCR	100.-	102.-
Phillip Morris	134.50	136.50
Phillips Petroleum	74.-	75.-
Smith Kline	86.50	88.-
Sperry Rand	84.75	83.-
Stand Oil Indiana	129.-	128.-
Texaco	69.-	71.-
Union Carbide	112.50	114.-
Uniroval	24.50	24.75
US Steel	84.-	84.75
Warner Lambert	68.-	69.-
Wollwortl	52.-	52.50
Xerox	119.-	120.-

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	29.7.77
\$ Once	4.52
Lingot 1 kg	340.-

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	24.6.77	29.7.77
Sibra Holding SA port.	180.-d	180.-d
Sibra Holding SA nom.	145.-d	147.-
Villars Holding SA nom.	520.-d	520.-
Banque d'ép. et prêts de la Broye	750.-d	750.-d
Banque de la Glâne et Gruyère	380.-d	380.-d
Caisse hyp. canton de Fribourg	720.-d	720.-d
Crédit agr. et ind. Broye nom.	1000.-d	1000.-d
Crédit agr. et ind. Broye port.	1000.-d	1000.-d
Monte-pente Corbettaz	1500.-d	1500.-d
Ski-lift La Barra	250.-of	250.-of
Ski-lift Lac-Noir	900.-d	1150.-d
Télécabine Charmey les Dents-Vertes	100.-of	100.-of

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

	28.7.77	29.7.77
Amrobank	69.40	69.80
Heinekens Bier	116.50	115.-
Hooovens	36.-	36.20
Robeco	179.60	180.30
Scheepvaart	—	—

BOURSE DE FRANCFORT

La fête nationale du 1er Août dans le futur canton UN FORMIDABLE ELAN POUR REPARER L'ERREUR DE 1815

De nombreux orateurs hier au 1er Août dans le Jura, au sud Mme Geneviève Aubry à Saint-Imier, M. Armand Gobat à Crémises, par exemple, comme au nord (M. Pierre Paupe à Sai-

gnelégier, M. Charles Fleury à Courroux). Mais c'est à Delémont certainement que l'allocution essentielle a été prononcée par M. Joseph Voyame. Un Jurassien, qui est aussi un des bras

droits du conseiller fédéral Kurt Furgler, puisqu'il dirige la division fédérale de justice (où il ne s'occupe toutefois pas des affaires jurassiennes) et qu'il est un des inspirateurs des avocats jurassiens auteurs du projet de Constitution du futur canton du Jura. M. Voyame a tout naturellement consacré son discours à la République et canton en gestation en abordant quatre thèmes : l'erreur du congrès de Vienne de 1815, le fédéralisme suisse, le vœu du Jura d'appartenir à la Suisse à part entière et la régénération démocratique apportée par les cantons.

Jura

M. Joseph Voyame. « C'était cela le but de ce long combat de trente ans, de ces efforts opiniâtres, de ces dévouements exemplaires, de ces outrances peut-être. Outrances qu'on a certes critiquées avec raison, mais en oubliant souvent qu'aucun canton n'est né sans lutte et que l'avant-dernier, par exemple, Bâle-Campagne, n'a vu le jour qu'après des émeutes et des batailles sanglantes ». « Si le Jura a voulu être suisse à part entière, c'est que cela en vaut la peine ».

M. Joseph Voyame a rappelé que notre pays n'avait pas de grands desseins et qu'il se contentait d'offrir des institutions justes, grâce à la démocratie directe, donnaient le dernier mot aux citoyens pour toutes les affaires importantes, qui compensaient le pouvoir central par des pouvoirs locaux effectifs, qui fournissaient le cadre d'un bien-être général, qui permettait à chacun de développer sa personnalité, qui garantissait la solidarité entre les collectivités et entre les individus. Tout cela ne va pas de soi, et de nombreux peuples nous envient.

Régénération démocratique

Entre cantons et vis-à-vis de l'Etat central, la solidarité est particulièrement importante. Le Jura sera en droit d'en bénéficier — il en bénéficie déjà, du reste — comme le plus jeune des enfants d'une famille unie. Et si, pour recevoir ce qui lui reviendra légitimement, il doit tendre la main, ce ne sera pas une main vide. Il aura lui aussi quelque chose à offrir. Car, pour M. Joseph Voyame, les cantons ont été souvent des laboratoires où l'innovation a pu se développer de manière pacifique. Entre 1830 et 1848, ce sont les cantons qui ont montré à la Confédération la voie de la régénération démocratique. Ils ont aussi créé et expérimenté des institutions nouvelles et il en a été ainsi, tout récemment, de l'aménagement du territoire, de la construction des autoroutes, des vacances obligatoires et du vote des femmes. Le Jura sera aussi un de ces cantons pionniers, notamment par l'application de sa Constitution, mais en particulier par l'exemple de cet incroyable élan patriotique, grâce auquel l'Assemblée constituante a achevé en moins d'une année une tâche qui occupe d'autres cantons depuis dix ans. « C'est à tout cela que le peuple suisse devra être attentif lorsqu'il s'agira d'accueillir le Jura au nombre des cantons. Et si ce peuple suisse est bien informé, il ne pourra répondre que positivement ».

Pierre Boillat

L'erreur de 1815

Pour M. Joseph Voyame, 1978, année en laquelle l'Etat jurassien sera accueilli par le peuple et les cantons, année qui sera celle de sa naissance, comme 1974 a été l'année de sa conception, sera une de ces dates historiques qui jalonnent la chronique des peuples et des Etats. Elle fait suite à une série d'autres semblables, qui ont marqué l'adhésion de nouveaux cantons à l'Etat fédéral, depuis 1332 jusqu'aux dates les plus récentes : 1803, 1815, « qui aurait pu et qui aurait dû être aussi l'année du Jura, si les « Grands » de l'époque avaient poussé dans un autre sens ce petit pion négligeable et lointain ». 1978 sera l'année tardive qui réparera, au moins partiellement, une erreur de la politique, une atteinte à un principe fondamental, à une constante de notre pays, le fédéralisme, devait dire Joseph Voyame.

Le fédéralisme

La Suisse n'est pas une nation homogène puisque son origine a été un groupement défensif d'individualismes régionaux. L'attachement premier et profond des citoyens va d'abord à la petite patrie, au canton, qui est, lui, véritablement une nation. Pour le directeur de la division fédérale de justice, le fédéralisme n'est malgré tout pas seulement cet attachement sentimental à une région et à son peuple. « C'est un système politique qui assure la proximité, la vulgarisation et le partage du pouvoir ». De tout cela, le Jura en a été largement privé. Il a été l'unique région de la Suisse à avoir une personnalité historique capable de former un canton et qui, pourtant, n'en constituait pas un. Dans deux ans, dès le moment où ses institutions fonctionneront et dès le moment où ses députés siégeront à l'Assemblée fédérale sous ses propres armoiries, il aura le sentiment de participer à la collectivité nationale en adulte, il aura la conscience d'être écouté et respecté comme les autres membres de la communauté, dès ce moment-là il se sentira vraiment suisse à part entière.

Etre suisse à part entière

Etre suisse à part entière, c'est bien cela que nous avons voulu, a proclamé

UN 1er AOUT EXCEPTIONNEL A VILLARS

Parmi les nombreuses commémorations de la fête nationale dans le canton, gaies ou solennelles, en général organisées selon un programme inchangé mais toutes empreintes de ferveur, il convient de signaler celle offerte par Villars-sur-Ollon à ses hôtes étrangers, en plus de la population locale : une animation folklorique d'un déploiement inhabituel a débuté l'après-midi et, dès 17 h 15, un grand cortège historique et folklorique, orienté cette fois-ci sur l'artisanat, particulièrement sur le travail de la laine, a parcouru les rues du village et de la station. On peut dire sans crainte de se tromper — cette année-ci, surtout, Vevey mis à part — qu'il s'agit là du plus beau cortège préparé pour le 1er Août en Suisse romande sinon en Suisse tout court. Car il y a eu des précédents à Villars. Cette fois-ci, plusieurs milliers de personnes l'ont applaudi hier lundi.

18 h 30, changement de décor : traite des vaches dans la rue et distribution de lait aux passants (« very swiss » pour les Américains).

A la tombée de la nuit, ce fut le départ du cortège aux flambeaux, pour les enfants. Apothéose de la fête, un spectacle « son et lumière » de danses folkloriques devait se terminer par un splendide feu d'artifice — il avait été supprimé ces dernières années — dans une nuit clémentine.

FETE TRADITIONNELLE A LAUSANNE

A part les manifestations de quartier, toujours aussi nombreuses dans la capitale vaudoise malgré l'exode des vacances, le 1er Août a été officiellement célébré par les autorités dès 17 heures, en commençant par un service eucuménique en l'église Saint-François puis une cérémonie du souvenir devant le monument érigé à la mémoire des soldats morts pour le pays (notamment pendant la dernière mobilisation générale) sur l'esplanade de Montbenon. Après un cortège dans les rues du centre, la com-

Des missionnaires romands se recyclent

Une quinzaine de missionnaires originaires de Suisse romande ont participé, la semaine dernière, à la traditionnelle et annuelle rencontre des missionnaires en congé. Organisée cette année à Pensier, près de Fribourg, cette session de six jours était placée sous le thème de la corresponsabilité. A cet égard, la multiplicité des situations personnalisées par les missionnaires présents a permis de fructueux échanges : la corresponsabilité dans l'Eglise prend en effet des visages différents selon que l'on se trouve à l'est, au centre ou à l'ouest de l'Afrique noire, à Madagascar, en Guyane ou en Colombie.

Des documents épiscopaux d'Afrique et d'Amérique latine ont également incité les missionnaires à confronter les objectifs et les réalités. Après une journée consacrée à une étude biblique sur le même thème, deux exemples concrets de recherche dans l'autogestion ont été également présentés et discutés : l'un dans le domaine de l'aménagement urbain, l'autre dans un institut d'éducation. (Lib.)

Broye vaudoise

LE CINEASTE PAYERNOIS FLORIAN CAMPICHE DANS LES CEVENNES

Durant tout le mois de juillet, le cinéaste (et artiste-peintre) bien connu, Florian Campiche, s'est rendu dans les Cévennes, afin de présenter en de nombreux endroits son long métrage « Cévennes, pays de sources et de lumière », accompagné d'un commentaire sonore du pasteur Paul Bastian.

Organisée par le pasteur Fred Mayor (un Payernois qui a accompli tout son ministère en Ardèche), la tournée de Florian Campiche a conduit celui-ci à Chambon-sur-Lignon, Saint-à-Grève, Vernoux, Chalencq, Les Ollières, Saint-Sauveur et Bouschet-de-Pranles. Quelques projections privées ont également eu lieu en plusieurs endroits. Partout, les spectateurs ont vivement apprécié la qualité de ce film et du commentaire, à travers lesquels ils ont pleinement retrouvé « Les Cévennes qu'ils aiment », selon leur propre expression.

Corcelles-le-Jorat : folle embardée d'une auto

Hier, lundi, vers 1 heure M. Armand Cavin, âgé de 47 ans, domicilié à Moudon, a perdu la maîtrise de son automobile à Corcelles-le-Jorat et percuté la façade du café de la Poste. Le conducteur et sa passagère, Mme Bernadette Jaquier, 47 ans, domiciliée à Carrouge ont été transportés au CHUV, à Lausanne, par l'ambulance de la police de Moudon. Ils souffrent tous deux de plaies diverses.

Ecoteaux : 65 ans de mariage

M. et Mme Eugène Sonny-Freymond, âgés tous deux de nonante ans, domiciliés à Ecoteaux, ont fêté en bonne santé le soixante-cinquième anniversaire de leur mariage. (P)

Les cantons libérés de l'AVS et la Confédération de l'assurance-maladie ?

Les cantons seront-ils libérés de leurs contributions à l'AVS ? Cette question va se poser en relation avec la nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération.

Si tel devait être le cas, la Confédération serait, pour sa part, déchargée de son soutien à l'assurance-maladie et accidents. Ces précisions ont été données par M. Kurt Furgler au cours d'une interview qu'il a accordée à la télévision allemande.

Une procédure de consultation sur la nouvelle répartition des tâches entre Confédération et cantons sera engagée après les vacances d'été. Le chef du Département fédéral de justice et police a affirmé que, pour le moment, il n'existe pas de concepts précis en matière de subventions. (ATS)

Niederhoeri : 2 enfants tués dans l'explosion d'une ferme

Deux enfants ont été tués et trois autres blessés hier lundi soir à la suite d'une explosion qui s'est produite dans une ferme à Niederhoeri, dans le canton de Zurich. Un incendie s'est déclaré. On ne connaissait pas encore la cause de cette explosion. (ATS)

En vue des votations de septembre relatives à l'avortement

VASTE CAMPAGNE D'OPPOSITION AUX « DELAIS »

La décision a été prise en Valais de déclencher dès la deuxième quinzaine d'août, dans le canton, une vaste campagne d'opposition à la solution du délai en matière d'avortement, ceci bien sûr en vue de la votation fédérale du 25 septembre prochain. Un comité a été mis en place sous la présidence de Mme Marguerite Roh, membre du parlement et épouse du préfet du district de Conthey.

Une cinquantaine de personnalités bien connues dans le canton ont

Valais

déjà donné leur accord pour faire partie de ce bloc d'opposition et animer la campagne prévue. Il y a parmi elles, précise-t-on à Sion, des conseillers d'Etat, des députés, des médecins, des présidents de ville, passablement de femmes, autant de personnalités qui appartiennent à tous les partis et aux deux confessions du canton, soit catholique et protestante. (ATS)

Révolte paysanne de La Duay

PROCES CIVIL EN VOIE DE LIQUIDATION

Le procès civil qui a suivi le coup de force des agriculteurs valaisans qui, le 2 septembre 1976, ont renversé trois camions chargés de pêches d'Italie, sur la route du Grand-Saint-Bernard, à La Duay, est en voie de liquidation. Au total, ce sont quelque 30 tonnes de pêches qui avaient été étalées sur la route. Deux camions appartenant à la Migros qui s'est portée partie civile pour 14 000 fr. Le troisième convoyait les fruits pour le compte de M. François Brasier, de Genève, primeurs en gros qui, lui, a réclamé 6600 francs, puis a ramené ses prétentions à 6300 francs.

Les agriculteurs ont pris contact avec les « lésés » et conclut un premier arrangement avec M. Brasier qui a accepté d'être payé en fruits,

soit de prendre pour 6300 francs des poires un tiers du Guyot, un tiers de William et un tiers de Louise-Bonne, au prix fixé par la Bourse valaisanne.

M. Brasier a retiré sa plainte et ne sera pas partie civile au procès pénal qui devrait s'ouvrir à Sembrancher en octobre prochain, devant le tribunal d'Entremont, présidé par M. Philippe Chastellain.

Les agriculteurs ont réglé les 400 francs dus pour une réparation de la peinture des camions Migros et ils essayent — les pourparlers sont en cours — de régler également le cas avec cette firme qui accepterait d'être payée en fruits, mais préférerait des abricots aux poires... (air)

Promenade archéologique de Martigny

OUVERTURE PREVUE POUR CET AUTOMNE

La future promenade archéologique de Martigny sera bientôt ouverte. Elle se trouve au sud-ouest du forum, entre la patinoire et le temple protestant. En juillet 1975, la commune, désirant construire un nouveau local pour les pompiers à l'endroit précité, le bureau des fouilles de Martigny décida d'entreprendre des fouilles d'urgence dans ce secteur. Devant l'intérêt des découvertes, la commune renonça à son projet. La Confédération a depuis lors racheté la parcelle ainsi que l'ancien stade qui lui est contigu et sous lequel se trouve le forum.

La promenade archéologique permettra au visiteur de voir, de part

et d'autre, d'une rue centrale conduisant à la basilique du forum (vestiges de l'époque de Claude, 50 ap. J.-C., de Vespasien, 79 ap. J.-C. et du début du deuxième siècle). Il s'agit d'un côté de petits locaux, vraisemblablement des échoppes, de l'autre côté d'un ensemble faisant partie d'un groupe de thermes publics (les seconds connus à Martigny).

Le vestige présentant le plus d'intérêt de ce secteur de fouilles est contigu aux bâtiments des thermes ; il s'agit de latrines publiques d'époque gallo-romaine, les seules connues en Suisse et elles sont relativement en bon état de conservation.

(air)

Fusion téléverbier - télétzouma

«BONNE AFFAIRE POUR L'ENSEMBLE DE LA REGION»

Réunis récemment aux Ruinettes sur Verbier, les actionnaires des sociétés de Téléverbier et de Télétzouma ont accepté la proposition de fusion présentée par Me Tissières, président de Téléverbier. La société reprenante a d'autre part porté son capital social de 8 millions à 9 millions, par l'émission de 2000 actions de valeur nominale de 500 francs chacune.

La procédure s'est déroulée en deux temps, le 12 mars dernier les actionnaires de Télétzouma avaient approuvé le contrat de fusion et hier c'était le tour des actionnaires de Verbier de prendre la même décision. Les porteurs d'action de la société reprise ont eu la possibilité de convertir celles-ci en action de la société Téléverbier, à raison de trois actions Télétzouma pour une action de la nouvelle société.

Trente-trois actionnaires ont accepté la fusion qui ne sera pas directement avantageuse pour Verbier, du moins dans un temps très proche. Me Tissières a d'ailleurs rendu attentif l'assemblée que Téléverbier ne devait pas compter tirer un profit rapide de cette opération. « Je ne vois pas la possibilité de rentabiliser à court terme les installations de Tél-

létzouma, qui ont coûté si cher », devait déclarer en substance Me Tissières. Par contre à longue échéance le président de Téléverbier s'est déclaré persuadé que cette fusion serait une bonne affaire pour l'ensemble de la région. La possibilité de prolonger le développement de Verbier en direction des Mayens de Bruson fut même envisagée. On se souvient que cette possibilité de prolonger la télécabine du Châble en direction de Bruson a déjà échoué à deux reprises.

Cette assemblée extraordinaire a en outre permis de régler plusieurs points annexes à cette opération de fusion. Ainsi de nouveaux administrateurs ont été admis au sein du conseil d'administration de Téléverbier. Il s'agit de M. Willy Ferrez, président de Bagnes et vice-président du Grand Conseil valaisan pour la station de Verbier et de Messieurs Denis Carron ex-président de Télétzouma et de Me Jacques-Louis Ribordy. A la suite de ces nominations, Télétzouma étant quelque peu surreprésenté, il a été décidé qu'en cas de départ pour quelque motif que ce soit, d'un de ces nouveaux administrateurs, la place ne serait pas pourvue. (air)

En selle pour découvrir l'automne!



33/II



Bicyclette hommes, Amateur « Classic », roues 27", 5 vitesses Simplex et freins Altenburger Synchron, selle de course rembourrée, avec tous les accessoires. Couleurs: or et argent.

Complètement équipée: **290.-**



Bicyclette dames « Classic », roues 26", 5 vitesses Simplex et freins Weinmann, selle rembourrée, avec tous les accessoires. Couleurs: or et vert.

Complètement équipée: **260.-**

coop city
Grands Magasins d'Actualité

RUE ST-PIERRE
FRIBOURG

P 1/2 h gratuite
Restaurant avec terrasse
au 1er étage

2 roues

la page spéciale des cyclistes
et des motards

MOTOS

VÉLOMOTEURS

VÉLOS

Le centre du 2 roues à Fribourg
Bucher Moto tél: 037 / 22 38 67

Route de Tavel (à 200 m du Bureau des autos)

Le spécialiste, qui non seulement vend, mais répare !

Agent officiel :

HONDA — SUZUKI — KAWASAKI — BMW — SWM
TOUTES LES MARQUES EN STOCK

17-26858

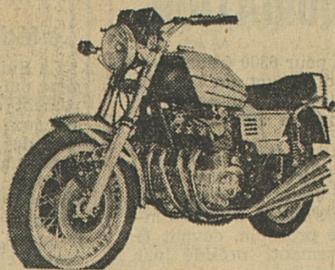
Agences

HONDA — GUZZI — YAMAHA

B. STAEHLIN

Rue de Lausanne 3 — Payerne

☎ 037-61 25 13



17-26857

YAMAHA
RD 250



Une des meilleures 250 de route vues jusqu'ici. Toute la technique de la compétition au service du motard. Moteur bicylindre deux temps, 30 CV à 7500 t/min, plus de 160 kmh, frein à disque à l'avant. Une vraie routière pour les vrais purs!

Renseignements, vente et service:

**J. P. BOURGUET
TINTERIN**

☎ 037-38 11 83

deal job
Conseils en personnel

URGENT !

Nous recherchons pour des postes fixes, des
SECRETAIRES TRILINGUES
français-allemand-anglais
SECRETAIRES BILINGUES
français-allemand
SECRETAIRES BILINGUES
français-anglais

Entrée tout de suite ou à convenir.
Pour de plus amples renseignements, appelez-nous, nous vous garantissons une absolue discrétion.

deal job de Profil Conseils en personnel SA
2, Pérolles, 1701 Fribourg, (037) 22 50 13

17-2414

COMPTOIR DE FRIBOURG 1977

On cherche pour nos stands au Comptoir de Fribourg

personnel pour le service

de préférence expérimenté dans la vente.

Les intéressés(es) sont priés(es) de retourner le coupon ci-dessous à la
Boucherie-Charcuterie I. Poffet SA
Pérolles 57 - 1700 Fribourg

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Age : _____ Tél. : _____

17-56

Etablissement hospitalier de Neuchâtel
cherche pour le 1er septembre ou date à convenir

GOVERNANTE - ADJOINTE

sachant coudre, ayant le sens de l'organisation, capable de diriger le personnel du service de maison pour entretien locaux, lingerie, etc., ainsi que

CAISSIERE-DAME DE BUFFET

pour cuisine et restaurant.

Adresser offres détaillées avec curriculum vitae sous chiffre P 28-900 175, à **Publicitas SA, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.**

17-1006

Nous cherchons

**SECRETARE
DE DIRECTION**

ayant une bonne formation, habile sténo-dactylographe, de langue française, ayant de très bonnes connaissances de l'anglais.

Travail intéressant et bonne rémunération.

Entrée de suite ou à convenir.

Offres sous chiffre P 17-500432, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**



Für unsere
Verkaufsabteilung
suchen wir
einen dynamischen

MITARBEITER

mit sehr guten Kenntnissen D/F/E.

Wir bieten Ihnen einen vielseitigen und anspruchsvollen Aufgabenkreis bei interessanten Anstellungsbedingungen.
Senden Sie uns bitte Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen.

**WAEZLAGER
INDUSTRIEWERKE BULLE AG**
1630 Bulle (FR)

17-12910

On cherche place de
femme de ménage
ou
aide de cuisine

dans pension, foyer ou famille.

☎ 037-81 21 11, M. Niquille
(heures de bureau)

17-1006

Nous cherchons

**apprenti
menuisier**

dans menuiserie à Fribourg.

Entrée fin août 1977.

Nous demandons : formation

Ecole secondaire.

☎ 037-24 03 99

(heure de travail)

17-1700

La Caisse de compensation du canton de Fribourg cherche

**UNE EMPLOYEE
DE BUREAU**

avec certificat de fin d'apprentissage ou formation équivalente, habile dactylographe, de langue française avec bonnes connaissances de la langue allemande (ou de langue allemande avec bonnes connaissances du français).

Travail intéressant - salaire selon échelle des traitements de l'Etat de Fribourg - avantages sociaux.

Entrée en fonction au 1er octobre 1977 ou à convenir.

Semaine de 5 jours. Horaire variable.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats à la **Direction de la Caisse de compensation du canton de Fribourg, Route de la Chassotte 190, 1700 Fribourg 6.**

17-1002

MODITEX

engage immédiatement ou pour date d'entrée à convenir,

UNE VENDEUSE QUALIFIEE

si possible bilingue,
âge idéal : 25-35 ans,

pour sa **BOUTIQUE** de confection Dames et enfants, à Fribourg.

Prendre contact par téléphone au

☎ 037-22 44 39 (heures de bureau)
ou 037-46 15 64.

17-200

**Jeune femme
cherche
travail**

Eventuellement à la demi-journée ou à domicile.

Ecrire sous chiffre P 17-303 196, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Antiquités

Ouvert aussi le samedi jusqu'à 18 h. (Schwarzenbourg est situé à 20 km au sud de Berne)

G. Hauser
Schwarzenbourg/BE
031 93 01 73



Publicitas
rue de la Banque 2
Fribourg
tél. (037) 22 14 22

CAFE DU MOLESON
Pl. de l'Abbé-Bovet - Bulle

cherche
SOMMELIÈRE

pour début août.
Nourrie-logée. Congés réguliers

E. Pauli — ☎ 029-2 72 75

17-122606

Hôtel du Jaman - Montbovon
cherche

JEUNE FILLE

désirant se perfectionner en français.

Place de sommelière dans hôtel-restaurant gruyérien.

Se renseigner au 029-8 11 30.

81-61999

Le vélo est revenu à la mode. Longtemps délaissé, il jouit à nouveau des faveurs d'un large public. La prise de conscience générale d'un besoin d'activité physique n'est pas étrangère à ce succès. Et ils sont de plus en plus nombreux, jeunes et vieux, à découvrir ou à redécouvrir les plaisirs et le bien-être que peut apporter la pratique du cyclisme. Nous ne parlons pas ici de cyclisme de compétition mais bien du vélo utilisé comme moyen de détente et pour transpirer un peu. On emploie alors le terme de cyclotouriste.

On ne s'improvise pas cycliste et pour goûter pleinement aux joies d'une randonnée à vélo, il y a toute une série de règles qu'il convient de respecter. Dans cet article, nous voulons donner quelques conseils généraux indispensables.

L'ACHAT DU VELO

Le premier point important est l'achat du vélo. La tendance du débutant est de se satisfaire d'un bon vé-

Cyclotourisme

lo, solide et pas trop cher. A l'appui de nombreuses expériences, nous pouvons dire que c'est une erreur. Sans vouloir jouer au champion du Tour de France, il est indiqué de jeter un coup d'œil sur le vélo de course lui-même. Même si on ne recherche nullement la performance, on éprouvera une facilité et par là même un plaisir supérieur à évoluer avec une machine bien conçue. Les perfectionnements d'un vélo de course sont le fruit d'un long travail de recherche et n'ont rien de superficiel. Il n'est pas nécessaire bien sûr de choisir un matériel superléger ou d'avoir recours à des accessoires de marque renommée très chers. On peut trouver des vélos de course à des prix guère plus élevés que le classique vélo de tourisme.

Si on a osé franchir le pas vers l'achat d'un bon vélo de course ou mi-course, il faut alors faire attention à la grandeur du vélo. Comme un habit, il doit être adapté à sa taille, sans forcément exiger qu'il soit construit sur mesure comme celui d'un coureur. Il faut demander au marchand de calculer la bonne mesure du cadre et ne pas accepter qu'il vous remette obligatoirement un vélo du stock. Les mesures d'un cadre sont déterminées pour la hauteur par la dimension des jambes et pour la longueur par la dimension du tronc et des bras. Normalement, chaque marchand devrait avoir un tableau de ces mesures et être à même d'indiquer les bonnes cotes. De même, le vendeur peut conseiller utilement sur l'habillement ou le choix de chaussures.

LA PERIODE D'ADAPTATION

Le vélo choisi, il ne faut pas se lancer tête baissée sur la route pour une heure ou deux et arriver en piteux état, jurant qu'on ne recommencera plus. Une période d'adaptation à son vélo est nécessaire de même qu'il faut former son organisme et ses muscles à l'effort. Au début, de petites sorties sur une dizaine ou une vingtaine de kilomètres sont suffisantes. Il faut veiller à toujours utiliser un développement modéré, c'est-à-dire travailler avant tout en souplesse. Une fois acquies une dizaine de sorties légères, on peut envisager une randonnée plus sérieuse. Il faut alors savoir maîtriser sa fougue au début, faire des haltes, ne pas oublier de boire et de s'alimenter et toujours éviter de trop forcer. Le vélo permet rapidement de parcourir des distances respectables et de découvrir tranquillement des régions.

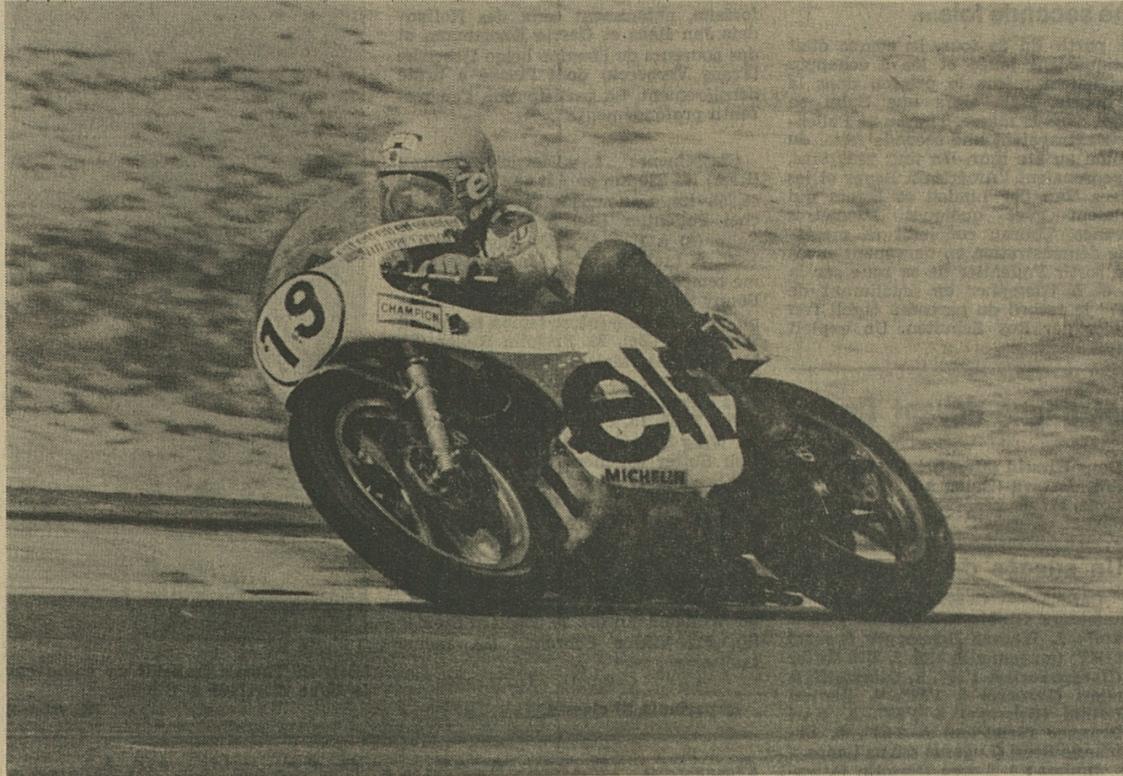
LA SECURITE

Un point important dans le vélo est la sécurité. Pour se déplacer, le cyclotouriste doit emprunter des routes et il n'en est pas le seul usager. Une première attitude à adopter est de choisir des routes peu fréquentées et pourquoi pas de beaux chemins. Il est souvent difficile, surtout chez nous, d'éviter certains tronçons où le trafic est important. Dans ce cas, il faut se montrer très prudent et discipliné surtout si on roule en groupe.

L'expérience nous a aussi enseigné que le cycliste ne doit pas avoir peur de prendre sa place sur la route. Il ne doit pas se montrer timide et frôler le bord de la chaussée car il s'expose alors à de graves dangers. De nombreux automobilistes ou camionneurs ne se rendent pas compte de la fragilité du cycliste qui a intérêt à se tenir à une bonne cinquantaine de centimètres du bord de la route.

Et, si la spectaculaire progression du nombre de cyclistes se maintient, il faudra bien que les autorités se penchent sur leurs problèmes. Des routes pourraient leur être accordées en priorité alors que sur certains tronçons, au voisinage des villes surtout, la construction de pistes cyclables doit être envisagée. C'est certainement possible en évitant par exemple de multiplier les coûteuses sorties d'autoroutes...

Georges Blanc



Philippe Coulon, le meilleur représentant suisse au championnat du monde.

(Photo F. Marchand)

CHAMPIONNAT DU MONDE DE VITESSE
Les pilotes suisses, malchanceux ou Kamikazes ?

Depuis une dizaine d'années environ, les Japonais proposent aux mordus de vitesse, des machines compétition client. Il s'agit de mécaniques construites en série, mais dont les caractéristiques sont uniquement destinées à la compétition et dont les performances sont assez voisines des machines d'usine. Aujourd'hui, on ne se contente plus d'une compétition standard, même que chaque année ces motos sont pourvues d'améliorations. On les modifie, à juste titre souvent, pour une plus grande sécurité, mais aussi pour obtenir des performances encore supérieures. La dernière réalisation de la firme Yamaha, le type OW 31 de 750 cmc, par exemple, est capable d'atteindre plus de 300 km/h en vitesse de pointe. Les pneumatiques, eux aussi, par l'intermédiaire des départements course du fabricant, ont fait un bond gigantesque, permettant une tenue de route, donc une inclinaison de plus en plus spectaculaire. Les records tombent, et chaque saison voit les performances réalisées en constante amélioration. En définitive, à l'image de la formule 1, on va de plus en plus vite. Cette évolution va dans le sens logique de la technique, malheureusement on ne peut pas en dire autant des circuits qui au fil du championnat sont le théâ-

tre des opérations. En effet, chaque nation organise, soit par l'intermédiaire d'un club local, ou de sa fédération, une manche sur l'un ou l'autre circuit à sa disposition. Ce n'est pas le cas de la Suisse, chacun le sait...

HONNIE SOIT LA FIM

Par l'intermédiaire de sa commission ad hoc, la Fédération internationale décide lors de sa séance d'automne l'attribution de ces classiques comptant pour le championnat du monde. On assiste à des luttes, où le dernier mot appartient au plus influent ou astucieux, sans tenir compte de la qualité du circuit.

Pourquoi un tel acharnement ? Depuis cinq ans environ, chaque manche de ce championnat du monde enregistre plus de 100 000 mordus venus des quatre coins de l'Europe. Lorsque l'on sait que l'entrée vaut entre 20 et 50 francs suisses, un rapide calcul nous permet d'apprécier les sommes fabuleuses qui entrent en jeu, alors que les frais de base n'excèdent guère un demi-million. D'une part on essaiera de comprendre l'acharnement des organisateurs potentiels, mais on ne pourra suivre la Fédération internationale lors-

qu'elle accorde encore et toujours des classiques sur des circuits qui sont dépassés depuis 10 ans au moins. Opatija en Yougoslavie, Imatra en Finlande, Spa en Belgique, alors que ce pays possède le magnifique et récent circuit de Nivelles, offrant toutes garanties de sécurité, sont toujours à l'affiche du mondial. Cette inconscience des responsables est encore aggravée par celle des organisateurs. D'abord, on n'enlève pas les glissières dites de sécurité, qui, si elles s'avèrent valables pour les voitures, sont particulièrement dangereuses pour les deux-roues, blessant gravement celui dont la chute se terminera sur ces lames d'acier, ou encore feront office de boomerang renvoyant la moto au milieu de la piste, obstacle pour les autres concurrents. Cette situation s'est présentée au Grand Prix d'Autriche, où le Suisse Stadelmann perdait la vie, et sa machine faisait chuter cinq autres pilotes. En plus, l'organisateur autrichien s'offrait le luxe de refuser l'assistance du bus ambulance mis à disposition par le constructeur de casques AGV, dans un but publicitaire, mais combien louable. Cet engin est équipé d'un centre ultramoderne de réanimation, servi par un éminent spécialiste italien, le Dr Costa, qui vient d'ailleurs de sauver la vie à Philippe Coulon en Suède, d'abord par la rapidité de son intervention.

LE TORCHON COMMENCE A BRULER

Nous pourrions multiplier les exemples, mais finalement ce serait le sport motocycliste qui serait perdant. Les coureurs commencent à se rebiffer, alors que la fédération, forte de son pouvoir sportif ne songe qu'à sanctionner. Cette situation ne peut durer, et il est temps que ces coureurs professionnels, qui ont choisi librement leur métier avec tous les risques qu'il comporte, ne ressemblent tout de même pas aux acteurs des jeux de cirque de l'Antiquité, sachant qu'à chaque épreuve l'un des leurs sera tué. Une association à l'image des pilotes de formule 1 viendrait à point nommé. Il n'y a qu'un pas à franchir : que certains pilotes laissent de côté une prime d'engagement souvent dérisoire, ne correspondant pas à la valeur de leur existence.

F. Marchand

Depuis un peu plus d'une année, les véhicules à deux roues sont dans le collimateur des autorités compétentes. C'est tard, presque trop tard. Il aura fallu beaucoup de victimes pour que nos instances fédérales décident enfin de prendre le problème des deux-roues au sérieux. Après la limitation de la cylindrée pour les jeunes motocyclistes, voici que les vélomoteurs font l'objet depuis le premier juillet d'une nouvelle ordonnance. Dans ce premier article, nous traitons l'aspect technique du nouveau vélomoteur, puis nous reviendrons dans ces colonnes le mois suivant sur les obligations du conducteur.

LE VELOMOTEUR UN PHENOMENE SOCIAL

Si certaines contraintes administratives ne remportent pas toujours l'adhésion générale, les ceintures de sécurité par exemple, il n'en restait

Le boguet devient adulte

pas moins que dans le cas des conducteurs de deux-roues, il fallait attaquer le mal à la racine. Une enquête aurait certainement révélé qu'un manque de discipline des motocyclistes dans leurs premières années de pratique, venait d'une trop grande liberté accordée à la conduite mais aussi à la transformation de leur premier véhicule : le vélomoteur.

Agé d'une vingtaine d'années à peine, le vélomoteur a fait la conquête des jeunes de 14 à 18 ans. Stigmatisant une société de mécanisation, symbole de liberté, le vélomoteur offre à l'adolescent une autonomie lui permettant d'échapper aux contingences d'une vie de plus en plus astreignante. Le vélomoteur appelé couramment « boguet » est entré dans les mœurs et fait bien souvent l'objet d'un moyen de pression entre parents et enfants, par son désir d'être acquis sitôt l'âge minimum atteint.

C'est un phénomène social, c'est le moins que l'on puisse en dire, puisque le parc helvétique compte quelque 700 000 unités, dont 150 000 pour la Suisse romande. La constante augmentation de ces véhicules ne pouvait aller sans un débordement des forces de l'ordre, permettant à certains propriétaires des libertés de conduite et de modification incompatibles avec le trafic actuel.

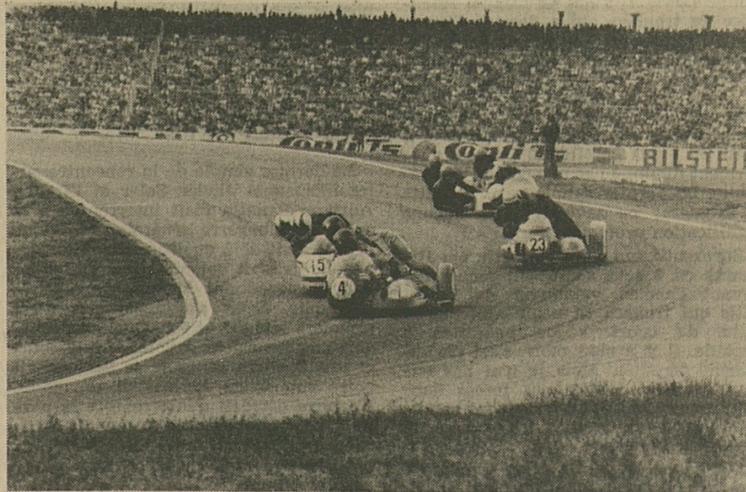
CHANGEMENTS TECHNIQUES

Jusqu'au premier juillet, la puissance de ces engins ne devait pas dépasser 0,8 cv. Aujourd'hui, la nouvelle loi autorise 1,2 cv, mais toujours pour une vitesse limitée à 30 km/h. Le taux de mélange benzine/huile qui était de 5% est ramené à 2%, par l'intermédiaire d'un carburateur dont le gicleur doit être fixe. Les vitesses manuelles ne sont plus acceptées, seul un système automatique calqué sur le procédé variomatic sera pris en considération. Le point d'allumage ne doit pas être réglable, et le pot d'échappement sera d'une seule pièce, avec un signe distinctif, propre à chaque modèle. Par contre, le vélomoteur peut être équipé d'une suspension télescopique autant à l'avant qu'à l'arrière, offrant un meilleur confort, et un freinage plus efficace. A cela il faut ajouter que les arceaux dits de sécurité sont interdits, que la selle ne dépassera pas 30 cm de longueur, et surtout que le guidon ne pourra pas être plus élevé de 35 cm par rapport à la position la plus basse de la selle.

Baucoup d'innovations qui mettent certainement les bricoleurs en échec. L'importateur Rolag et Honda ont déjà pris leurs dispositions pour approvisionner le marché avec des engins répondant à ces critères.

Il reste maintenant aux forces de l'ordre d'opérer les contrôles adéquats, mais ça c'est une autre histoire. Verra-t-on à l'image des contrôleurs de voitures, l'agent sortir un mètre ou démonter la protection d'allumage pour constater si le véhicule n'est pas maquillé. Certainement pas, alors il reste encore le problème de sensibiliser le conducteur par l'information et l'éducation, un problème sur lequel nous reviendrons prochainement.

F. Marchand



Tous les deux ans, l'élite mondiale évolue en toute sécurité devant plus de 100 000 personnes...



BPA

GP d'Argovie : un tour d'avance pour le trio Thurau, Pollentier et Salm

Une magistrale démonstration de D. Thurau

Sur sa lancée du Tour de France, Dietrich Thurau a remporté le traditionnel Grand Prix d'Argovie organisé à Gippingen le jour de la fête nationale suisse. Le jeune Allemand a fait tourner à son avantage le duel de prestige qui l'opposait au Belge Michel Pollentier, qui a terminé à 27 secondes, et au champion suisse Roland Salm, finalement 3e à 1'35.

C'est le premier grand succès de Thurau dans une importante course en ligne du calendrier. L'épreuve, marquée par le forfait d'Eddy Merckx, contraint au repos, a été marquée par la domination de Thurau, Pollentier et Salm qui ont terminé avec un tour d'avance sur le peloton après une échappée de près de 200 kilomètres.

C'est en effet au 3e des 23 tours que le trio a pris le large. Et comme il a œuvré en parfaite harmonie, l'écart s'est creusé régulièrement. Il faut dire qu'à l'arrière les deux équipes principales, celle de Thurau avec à sa tête Kuiper et celle de Pollentier avec Maertens, ont produit un travail efficace afin de faciliter l'action des trois hommes de tête.

Une seconde fois...

A partir du 8e tour, la course était pratiquement jouée et les 3 échappés rejoignaient même le peloton dans la 15e boucle. Mais alors que Salm se noyait dans la masse, Thurau et Pollentier s'extraient une seconde fois... du peloton au 21e tour. Un tour plus tard, ils reprenaient l'Américain Boyer et les Belges Van der Linden et Esters qui roulaient avec quelques kilomètres d'avance. Thurau concluait sa magistrale démonstration en parvenant encore à sortir Pollentier de sa roue sur la fin et à triompher en améliorant de 10'17" le record du parcours établi l'an dernier par Roy Schuiten. Un exploit

de plus à mettre à l'actif du prodige germanique qui se trouve présentement dans une forme exceptionnelle.

Outre celui d'Eddy Merckx, les organisateurs enregistrèrent de nombreux forfaits, notamment ceux des Hollandais Jan Raas et Gerrie Knetemann et des coureurs de l'équipe belge Ijsbørke (Frans Verbeek) dont l'usine a brûlé dernièrement. La participation s'en ressentit profondément.

Classement : 1. Dietrich Thurau (RFA) les 220 km en 4 h 53'47 (moyenne 45,248 km/h, nouveau record). 2. Michel Pollentier (Be) à 27". 3. Roland Salm (S) à 1'35. 4. Jack Boyer (EU) à 13'46. 5. Ludo Van der Linden (Be) même temps. 6. Rudi Esters (Be) à 13'50. 7. Benny Schepmans (Be) à 14'32. 8. Etienne de Beule (Be) même temps. 9. Roland Bouckaert (Be). 10. Fridolin Keller (S). 11. Jacques Martin (Be). 12. Roger Loysch (Be). 13. Hennie Kuiper (Ho) tous même temps. 14. Ferdinand Julien (Fr) à 14'36. 15. Bert Pronk (Ho) à 15'04. 16. Willy Singer (RFA) même temps. 17. Ueli Sutter (S) même temps. 18. Henk Lubberding (Ho) à 16'09. 19. Fernando Plaza (Esp) même temps. 20. René Wuyckens (Be) à 16'57. 21. Roman Hermann (Lie) même temps. 22. Jean-Pierre Baert (Be). 23. Guido Frei (S). 24. Guido Amrhein (S) même temps. 25. Thierry Bolle (S) à 17'04. Puis : 28. Peter Wollenmann (S). 29. Richard Steiner (S). 31. Viktor Schraner (S), même temps.

63 partants, 31 classés.



Dietrich Thurau franchit en vainqueur la ligne d'arrivée à Gippingen. (Keystone)

Martigny-Mauvoisin: Gavillet gagne devant Grezet

Les juniors ont fait la loi à la course de côté Martigny-Mauvoisin. Partis avec un avantage de 2' sur les seniors, 3' sur les amateurs et de 4' sur les amateurs d'élite, ils n'ont pas été rejoints. Sous la pluie, la victoire est revenue au Valaisain Bernard Gavillet avec 26" d'avance sur le champion suisse juniors, Grezet.

Classement : 1. Bernard Gavillet (Monthey) les 35 km en 1 h 19'54. 2. Jean-Marie Grezet (Le Locle) à 26". 3. Mickey Gutmann (Rennaz) à 27". 4. Ivano Carpentari (Berne, 1er senior) à 1'15". 5. Peter Schaub (Birsfelden, 1er amateur) à 2'55. 6. Hansruedi Siegrist (Bienne, amateur) à 3'27. 7. Claude Mercanton (Henniez, junior) à 3'34. 8. Markus Heimberg (Oberwil, 1er élite) à 3'37. Puis : 21.

Hans Hirschi (Morat) à 5'30". 28. André Massard (Bulle) à 6'27". 149 partants, 147 classés.

Un succès de Doessegger

Carena. — Course de côté pour amateurs Giubiasco - Carena (11,200 km) : 1. Werner Doessegger (Brugg) 31'39" (moyenne 21,232) 2. Urs Ritter (Haegendorf) à 1'10". 3. Ottavio Balmieri (Tamaro) à 1'57". 4. Ranieri Bellini (Brissago) à 1'59". 5. Karl Branner (Scharten) à 2'23". 6. Ermanno Bossi (Lugano) même temps.

Juniors : 1. Luca Bortolin (Lugano) 34'11" (19,659). Fritz Moser (Meiringen) à 4". 3. Nicola Giudicetti (Arbedo) même temps.

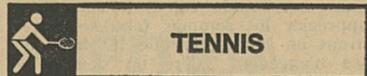
Course d'orientation : Suisses en évidence



Un beau doublé suisse a été enregistré lors des cinq journées suisses de course d'orientation. Quelque 5000 concurrents ont participé à ce grand rassemblement dans les environs de Moehlin. La victoire est revenue à Dieter Hülliger (à gauche) devant Willi Müller (à droite). A la 3e place se trouve le Norvégien Jacobsen suivi par son compatriote Formo, le skieur de fond. Chez les dames, un succès helvétique a également été noté avec Annelies Dütsch qui a battu la Suédoise Cullmann. (Keystone)

Coupe Davis : l'Italie en finale européenne

C. Barazzutti bat Orantes, diminué



La France, qualifiée aux dépens de la Roumanie, connaît désormais son adversaire pour la finale européenne de la Coupe Davis. Il s'agit de l'Italie, détentrice du trophée, qui a dominé l'Espagne à Barcelone. La rencontre Italie-France aura lieu au mois de septembre prochain.

Les Italiens doivent leur point gagnant à Corrado Barazzutti. Celui-ci a battu en 3 sets un Manuel Orantes visiblement diminué par une épaule mal rétablie. Le dernier simple entre Panatta et Higuera ne revêtait alors aucune signification profonde.

Barazzutti, qui avait été battu par Higuera en 3 sets, s'imposait facilement devant l'ancien vainqueur de Forest Hills qui traînait sa peine aux quatre coins du court. « Mon opération à l'épaule, il y a cinq mois, s'est parfaitement déroulée. Mais je n'ai pas encore retrouvé toutes mes forces dans mon bras et je suis sérieusement handicapé », avouait Orantes avant le coup d'envoi de la partie.

L'Espagne a perdu cette finale du groupe B à cause du joueur qui aurait dû la faire triompher. Devant Barazzutti Orantes, doutant de ses moyens, n'a jamais voulu prendre le moindre risque. Cantonné au fond du court, il ne sut jamais imposer son propre jeu. Au contraire, il a subi la loi d'un rival qui

a marqué des points au filet, une chose qui lui arrive rarement en Coupe Davis.

Les Italiens partiront favoris face à la France, à Rome. Panatta a démontré qu'il était au sommet de sa forme, aussi fort que l'an passé lorsqu'il s'adjudgeait les internationaux d'Italie et de France. Barazzutti peut aussi poser des problèmes aux meilleurs joueurs. Enfin le double Bertolucci-Panatta est sans doute l'un des plus forts en Europe actuellement.

Bagarre générale

Le dernier simple de la rencontre entre l'Espagnol Javier Soler et l'Italien Adriano Panatta était interrompu à la suite d'une bagarre générale... alors que l'Italie était déjà qualifiée, Panatta face à Soler laissait volontairement filer les balles, provoquant à plusieurs reprises le public. Soler s'adjudgeait les deux premiers sets 6-1 et 6-0. Quelques cousins commençaient à voler sur le court et une bagarre générale se déclençait entre supporters italiens et espagnols. L'arbitre décidait d'interrompre la partie tandis que Panatta regagnait difficilement les vestiaires. Le résultat de ce dernier simple ne sera sans doute pas homologué.

L'Italie devrait être qualifiée sur le score de 3-1.

Résultat du 3e simple : Corrado Barazzutti (It) bat Manuel Orantes (Esp) 7-5 7-5 6-1.

AUTOMOBILISME

Nesti 1er en Andorre

Un 2e rang de C. Haldi

L'Italien Mauro Nesti, champion d'Europe de la montagne, a remporté une manche de la spécialité disputée au col de La Botella (Andorre). Le Lausannois Claude Haldi, seul Suisse inscrit, s'est classé 2e dans le groupe 5.

Résultats :

Groupe 1 : 1. Herbert Stenger (RFA), Ford-Escort, 3'41"02. **Groupe 2 :** 1. Juergen Pohlmann (RFA), Ford-Escort, 3'25"20. **Groupe 3 :** 1. Toni Fischhaber (RFA), Porsche-Carrera, 3'29"77. **Groupe 4 :** 1. Willy Rabl (Aut), Porsche-Carrera, 3'25"96. **Groupe 5 :** 1. Rolf Gøhring (RFA), Porsche-Carrera, 3'24"49. 2. Claude Haldi (S), Porsche 934, 3'29"61. **Groupe 6 :** 1. Mauro Nesti (It), Lola-BMW, 3'12"03 (meilleur temps de la journée).

Classement du championnat d'Europe. Groupes 1 et 3 : 1. Franz Baumann (RFA) 96 p. 2. Fischhaber 90. 3. Bonnemaïson (Fr) 77,5. **Groupes 2 et 4 :** 1. Pohlmann 123. 2. Almeras (Fr) 98. 3. Rabl 97. **Puis :** 5. Claude Haldi 42. **Groupes 5 et 6 :** 1. Nesti 142. 2. Gøhring 135. 3. J.-M. Almeras (Fr) 80.

● College Station (Texas). — 200 miles : 1. Johnny Rutherford (EU), McLaren-Cosworth à 265 km-h de moyenne. 2. Gordon Johncock (EU), Wildcat-DGS. 3. Pancho Carter (EU), Eagle-Offenhauser. 4. Johnny Parsons (EU), Eagle-Offenhauser. 5. Tom Sneva (EU), McLaren-Cosworth.

● Mont Pocono (Pennsylvanie). — Championnat de la NASCAR : 1. Benny Parsons, Chevrolet, 804 km à la moyenne de 206,605 km-h. 2. Richard Petty, Dodge. 3. Darrel Waltrip, Chevrolet. 4. Bobby Allison, AMC Matador. 5. Dick Brooks, Ford.

MOTOCROSS

Double de Moisseiev au GP d'Angleterre

Il est désormais plus que probable que le Soviétique Gennadi Moisseiev sera sacré champion du monde des 250 cmc. Après son double succès dans le Grand Prix d'Angleterre, à Hawkstone Park, il compte en effet 38 points d'avance sur son compatriote Kavinov. Il reste encore deux Grands Prix à disputer avec 60 points en jeu.

Résultats du GP d'Angleterre :

1re manche : 1. Gennadi Moisseiev (URSS), KTM. 2. Vladimir Kavinov (URSS), KTM. 3. Jean-Jacques Bruno (Fr), KTM.

2e manche : 1. Moisseiev. 2. Hans Maisch (RFA), Maico.

Classement du championnat du monde après 10 des 12 Grands Prix : 1. Moisseiev 193 p. 2. Kavinov 155. 3. Malherbe (Be) 110. 4. Everts (Be) 102. 5. Maisch 96.

FOOTBALL

Coupe du monde : Zambie - Egypte 0-0

En concédant le match nul à la Zambie (0-0), l'Egypte s'est qualifiée pour la poule finale de la zone africaine du tour de qualification pour la Coupe du monde. Avec la Tunisie et le Nigeria, elle luttera pour la seule place qui a été attribuée au continent africain. A l'aller, les Egyptiens avaient battu les Zambiens par 2-0. Cette fois, devant 50 000 spectateurs, les Egyptiens ont été dominés par leurs rivaux mais ils n'ont jamais été vraiment inquiétés.

Sport-Toto : 25 « 12 »

Liste des gagnants du concours No 31 : 25 gagnants avec 12 points : 1769,20 francs. 471 gagnants avec 11 points : 70,30 francs. 3961 gagnants avec 10 points : 8,35 francs.

Toto-X :

le maximum pas atteint

Liste des gagnants du concours No 31 : 6 gagnants avec 5 points + 1e No suppl. : 3041 francs. 86 gagnants avec 5 points : 424,35 francs. 3610 gagnants avec 4 points : 10,10 francs. Le maximum de 6 points n'a pas été obtenu et la somme du jackpot passe à Fr. 54 738 francs. Le 5e rang n'est pas payé car le gain est inférieur à 1 franc.

Nouveau meeting international mercredi à Lausanne

VERITABLE CHASSE AUX RECORDS

SURTOUT POUR STONES ET WALKER

ATHLÉTISME

Pour la deuxième fois en l'espace d'un mois, quelques-uns des meilleurs athlètes du monde vont se retrouver au stade de Vidy, à Lausanne, mercredi soir, pour un nouveau meeting international. Dwight Stones (hauteur), Earl Bell (perche), John Walker (1500 m) et Samson Kimombwa (10 000 m) notamment, tenteront sur les nouvelles installations lausannoises de réaliser les performances que les trombes d'eau leur avaient interdites le 8 juillet dernier. En fait, si le temps le permet, c'est à une véritable chasse aux records que se livreront en particulier Stones et Walker dans leur discipline respective.

Dépossédé de son record du monde par le Soviétique Vladimir Yachenko, qui a réussi 2 m 33 le 3 juillet dernier à Richmond, Dwight Stones a préparé tout particulièrement ce meeting de Lausanne. Il a même renoncé à s'aligner à Stockholm et à Vienne ces derniers jours afin de se présenter au mieux de sa forme à Vidy. Il compte aussi sur la présence de son compatriote américain Rory Kotinek pour le pousser dans ses derniers retranchements. Aux championnats de France de Nevers, il y a dix jours, ce dernier avait franchi 2,28 m avant d'échouer de peu à 2,34 m à son deuxième essai. Samedi, Kotinek a également remporté le concours de la hauteur de Gateshead (GB), avec un bond à 2,23 m.

Champion olympique du 1500 mètres, John Walker entend effacer des tables le nom du Tanzanien Filbert Bayi. Ce dernier détient le record du monde depuis le 2 février 1974, aux Jeux du Commonwealth à Christchurch, où il s'était imposé en 3'32"2, battant alors le record vieux de sept ans de Jim Ryun. Ce jour-là, John Walker avait terminé au deuxième rang, en 3'32"5. C'est dire que le Néo-Zélandais avait fait également mieux que Ryun. Et Walker semble détériorer présentement une forme éblouissante. N'a-t-il pas gagné le mile de la réunion de Gateshead samedi dans l'excellent temps de 3'56"6 ?

Une attraction : Kimombwa

Le 8 juillet dernier, les perchistes avaient été les plus désavantagés par

la pluie. Le concours ne s'était même pas déroulé. Earl Bell, Dan Ripley et Mike Tully espèrent donc mercredi pouvoir démontrer leur talent. Bell avait été recordman du monde durant un mois l'an dernier avec 5,67 m avant d'être détrôné par son compatriote américain Dave Roberts (5,70 m). Autre attraction de cette réunion, la présence du Kenyan Samson Kimombwa, lequel a fait son entrée comme un coup de tonnerre dans le monde de l'athlétisme le 30 juin dernier à Helsinki, en réussissant un nouveau record du monde du 10 000 mètres (27'30"5 contre 27'30"8 à Dave Bedford depuis 1973). Enfin, un 3000 mètres rehaussé par la présence des Britanniques Nick Rose et Tony Simmons figure également au programme de la réunion. Samedi, à Gateshead, Rose s'est imposé sur cette distance en 7'44"8, à neuf secondes seulement du record mondial de son compatriote Brendan Foster.

Programme

Le programme de cette réunion internationale de Lausanne :

19 h. 30 : épreuves régionales.

19 h. 30 : Perche. Principaux concurrents : Bell, Ripley, Tully.

19 h. 45 : Hauteur. Principaux concurrents : Stones, Kotinek.

20 h. 30 : 3000 m. Principaux concurrents : Rose, Simmons.

21 h. : 10 000 m. Principal concurrent : Kimombwa.

21 h. 40 : 1500 m. Principal concurrent : Walker.

A titre indicatif, voici les temps de passage respectifs de Bayi (1500 m) et Kimombwa (10 000 m) lors de l'établissement de leurs records mondiaux :

1500 m (Filbert Bayi le 2.2.74 à Christchurch) : 400 m en 54"4, 800 m en 1'51"8, 1200 m en 2'50"2, 1500 m en 3'32"2. Derniers 300 m : 42"0.

10 000 m (Samson Kimombwa le 30.6.77 à Helsinki) : 1 km en 2'45"2, 2 km en 5'28"2, 3 km en 8'14"3, 4 km en 11'01"4, 5 km en 13'48"7, 6 km en 16'35"7, 7 km en 19'17"4, 8 km en 22'00"5, 9 km en 24'46"0, 10 km en 27'30"5, soit des tranches kilométriques de : 2'45"2 ; 2'43"0 ; 2'46"1 ; 2'47"0 ; 2'47"3 ; 2'47"0 ; 2'41"7 ; 2'43"1 ; 2'45"5 ; 2'44"5.

● Athlétisme. — Le record d'Europe juniors du 1500 m a été battu en 3'38"07 par un Finlandais de 19 ans, Ari Paunonen, au cours des championnats de Finlande, à Helsinki.

Football. Assemblée annuelle des délégués de l'Association fribourgeoise LE PORT DE LA PUBLICITE SUR LES MAILLOTS ADMIS

Convoqués à Treyvaux, sympathique village du district de la Sarine et bastion du folklore fribourgeois, les délégués de l'Association fribourgeoise de football ainsi que les personnes invitées en garderont un excellent souvenir. En effet, l'organisation a été parfaite et la partie récréative a connu un plein succès. De son côté, menée de main de maître par le président Eugène Delley, l'assemblée s'est déroulée dans un temps record bien que plusieurs décisions d'importance, l'autorisation du port de la publicité sur les maillots des joueurs actifs notamment, aient été prises.

Après avoir procédé à l'appel et à la remise des cartes de vote, le président de l'AFF, M. Eugène Delley, ouvrit la 38e assemblée annuelle des délégués des clubs de l'AFF et donna aussitôt la parole au président du FC Treyvaux qui exprima les vœux de bienvenue d'usage et remercia l'assemblée d'avoir choisi son village pour ses assises annuelles. Reprenant la direction des débats, M. Delley salua les délégués des 110 clubs fribourgeois présents, les autorités civiles locales, MM. Fritz Müller (président du département technique de l'ASF), Georges Monney (contrôle des joueurs), François Roubaty (membre de la Commission pénale et de contrôle de l'ASF), Eugène Gummy (président d'honneur de l'AFF), René Déglise et Marcel Carrel (membres d'honneur de l'AFF), Me Pierre Kaeser (président de la Commission de recours), Gérald Bays (président du Groupement des arbitres fribourgeois), Walter Frieden (Association bernoise de football), Noël Allaz (Association cantonale vaudoise de football), Jean-Claude Mayor (Association valaisanne de football) et Michel Fragnière (Office cantonal J+S).

Un budget sain

Les différents rapports des commissions ayant été envoyés avec les convocations pour l'assemblée, cette dernière les accepta. Néanmoins, M. Delley se fit un plaisir d'adresser ses plus vives félicitations au FC Bulle qui a rejoint le FC Fribourg en Ligue nationale B, ce qui ajoute un fleuron de plus au football du sud du canton. M. Delley félicita également les différents champions cantonaux et de groupe auxquels il remit des challenges et des distinctions. Ainsi, les clubs suivants furent spécialement à l'honneur :

- 2e ligue : Estavayer-le-Lac
- 3e ligue : Marly

- 4e ligue : Dirlaret
- 5e ligue : Vully II
- vétérans : Bulle
- juniors A : Sivriviez
- juniors B : Wünnewil
- juniors C : Farvagny
- juniors D : Domdidier.

M. Delley adressa encore ses vœux à tous les promus et donna la parole à Me Kaeser de la Commission de recours de l'AFF. Ce dernier émit l'espérance qu'il n'y ait plus de matches joués sur le tapis vert et que l'équité sportive se dessine sur le terrain. Prenant le relais, M. Jean-Marie Pidoud fit part à l'assemblée de l'état des comptes, ces derniers ayant été agréés par MM. Jean-Pierre Aubonney et Bruno Aebischer, et du résultat du dernier exercice qui se solde par un bénéfice de 1700 fr. M. Pidoud se plut à relever l'effort de l'AFF qui n'a pas eu peur d'augmenter son action en faveur des clubs (subsidés pour achat de matériel, aide aux clubs possédant des équipes interrégionales, etc.). Le caissier termina son exposé en remettant aux équipes comptabilisant zéro point de pénalisation une coquette somme d'argent. Pour sa part, le Groupement fribourgeois des arbitres déclina au FC Ecuwillens le « challenge fair-play » pour sa bonne tenue et adressa un bravo particulier au FC Prez-ver-Noréaz qui a su lier l'esprit sportif et les résultats.

Trois nouveaux membres d'honneur

Il est de coutume dans chaque assemblée de décerner à certaines personnes un titre honorifique pour les services rendus. Dans ce sens, cette assemblée a été gâtée puisque trois diplômes de membres d'honneur de l'AFF et sept insignes du mérite de l'AFF ont été distribués. En effet, le président Delley proclama avec un plaisir non

dissimulé les personnalités suivantes membres d'honneur de l'AFF :

— M. Gaston Jungo : arbitre depuis très longtemps, ex-membre du comité AFF et responsable actuel du championnat scolaire de Fribourg et du Memorial Branko Sekulic.

— M. Georges Monney : ancien arbitre de ligue supérieure, ex-membre du comité AFF, conseiller des clubs et chef du contrôle des joueurs de l'ASF.



M. Marcel Haering, nouveau membre d'honneur de l'AFF.

— M. Marcel Haering : arbitre de ligue supérieure et membre démissionnaire du comité AFF.

D'autre part, sept insignes du mérite de l'AFF récompensant des hommes qui se sont dépensés durant de longues années dans leur club respectif ont été décernés. Les heureux bénéficiaires sont MM. Francis Perroud et Marcel Kolly (Attalens), Etienne Doutaz et Charly Boschung (Gruyères), Raymond Bugnon (Grandsvivaz), Fernand Bersier (Marly) et Josef Bapst (Chevrolles).

Réélections, démissions et élections

Comme le prévoient les statuts, tous les trois ans le comité de l'AFF doit être réélu. Ainsi, MM. Eugène Delley, Bernard Carrel, Albert Guinnard, Jean-Marie Pidoud, Walter Jungo, Raymond Cudry, Gérard Blanc et Jules Angéloz furent plébiscités par l'assemblée tandis que M. Paul Vonlanthen était élu en lieu et place de M. Marcel Haering démissionnaire. Par la suite, on procéda à la nomination des hommes de confiance. Ainsi, en remplacement de M. Hubert Stritt (Heitenried), les délégués allemands présentèrent M. Jean-Pierre Mornod (Passelb) qui fut élu. Pour sa part, en vertu d'une modification d'un article des statuts, M. Gérard Nicolet (Villarimboud) est réélu pour une durée d'une année. Quelques mutations se produisirent également au sein de la Commission de recours de l'AFF. En effet, M. Denis Loertscher succéda à Me Pierre Kaeser à la présidence. De leur côté, MM. René Déglise, Bernard Uldry, J.-Pierre Corbod, Jean Schmutz et Robert Heimo furent réélus à leur poste tandis que M. Michel Python (Châtel-St-Denis) prenait le relais de M. Albert Genoud.

Le chapitre des élections s'est clos par la nomination de M. Jakob Schaller (Cormondens) comme 2e suppléant à la vérification des comptes, de MM. Francis Perroud (Attalens) et Hans Nydegger (Chevrolles) comme délégués de l'AFF aux assemblées de l'ASF et de la

ZUS et de MM. Pascal Barras (Broc) et Ignaz Jungo (St-Ours) comme suppléants aux deux précédents.

Plusieurs propositions émanant du CC de l'AFF et des clubs furent ensuite présentées à l'assemblée comme plat final. Ainsi, l'assemblée refusa la possibilité de verser des indemnités de transfert entre clubs de la ZUS, accepta la modification de certains articles de règlement notamment l'article spécifiant qu'un match est reconnu « en nocturne » dès 20 h. D'autre part, il a été décidé que les nouvelles équipes et les nouveaux clubs débutent en cinquième ligue. Néanmoins, le fait marquant de la journée a été l'adoption du port de la publicité sur les maillots des joueurs actifs de l'Association fribourgeoise de football. Deux raisons essentielles ont poussé les clubs fribourgeois à l'accepter. D'une part, conformément aux directives de l'ASF, les équipes inférieures du FC Fribourg, Bulle, Central et Fétigny peuvent déjà porter une réclame et, d'autre part, la possibilité de porter de la publicité sur les maillots est une source financière non négligeable pour nos clubs.

Avant de conclure l'assemblée et de donner rendez-vous à tous les délégués à Chiètres l'année prochaine, M. Delley répondit aux quelques questions de l'assistance en répétant que pour nous, gens des ligues inférieures, le football doit être avant tout une source de joie,

une école de camaraderie et accessoirement un entraînement à cette lutte loyale qui tisse la trame de toute existence.

Jean Ansermet



Bernard Carrel, vice-président de l'AFF, remet le challenge de champion fribourgeois à M. Georges Margueron, président du FC Estavayer-le-Lac.

(Photos J.-J. Robert)

Le trophée « fair-play » au Hongrois Kamuti

Le comité international pour le fair play, réuni à l'Unesco sous la présidence de Jean Borotra, a attribué son trophée international Pierre de Coubertin au Hongrois Jeno Kamuti, pour une carrière sportive tout entière marquée par l'esprit sportif. Jeno Kamuti, aujourd'hui médecin, a appartenu à l'élite mondiale de l'escrime (fleuret) pendant vingt ans. Il a à plusieurs reprises pendant sa carrière donné l'exemple de la générosité et de la loyauté.

Des diplômes d'honneur ont par ailleurs été attribués :

- l'équipe d'URSS de hockey sur glace qui, lors du tournoi olympique d'Innsbruck, a accepté que figure dans l'équipe tchécoslovaque qui lui était opposée et qui était décimée par une épidémie de grippe, un gardien de but non inscrit régulièrement.
- André Bastin (Lux), coureur automobile, qui au cours du championnat national a mis à la disposition de son adversaire des pièces qui lui permirent d'enlever la course.
- Chris Ripard (Malte), un garçon de douze ans qui, pendant une compétition de voile, insista auprès du jury pour que son adversaire évite la disqualification.
- Juan-Manuel Santisteban (Esp), à titre posthume, qui décéda au cours du Tour cycliste d'Italie et qui s'était toujours distingué par sa noblesse de sentiment.

Des lettres de félicitations seront en-

TENNIS

La Coupe Helvétie à l'Italie

A Leysin, l'Italie a remporté la Coupe Helvétie pour joueuses de moins de 17 ans en battant en finale la Suisse par 3-2. La rencontre avait été interrompue samedi à cause de la pluie.

Suite des résultats : Barbara Rossi (It) bat Isabelle Villiger (S) 6-3 6-7 8-6. Christiane Jolissant - Isabelle Villiger (S) battent Daniela Dazzi - Patricia Murgo (It) 6-3 6-3.

Classement final : 1. Italie - 2. Suisse - 3. Hollande - 4. Bulgarie.

fin adressées à Ulrike Knappe (Su, plongeon), Ladislav Novak (Tch, cyclisme), John Naber (EU, natation), Marc Remy (Lux, cyclisme) et Mike Sørensen (Su, orientation).

La cérémonie de remise des trophées a été fixée au 26 septembre prochain, à l'Unesco à Paris.

HIPPISME

Du nouveau au manège de Bulle

Le Vieux-Comté, fier de sa tradition, se doit d'accorder une place au cheval. Voici 10 ans, le Club équestre de Bulle et environs et la Société coopérative ad hoc érigeaient le manège. Aujourd'hui, les hommes d'action du lieu, tous des hommes de cheval, raisonnables et prudents dans leurs entreprises, viennent de compléter l'équipement par des écuries sur une surface de 250 m². Cette réalisation faite de bois dans son gros œuvre est fonctionnelle. Elle permet de passer simultanément de la stalle au box selon le désir du pensionnaire. 18 chevaux y trouveront bonne crèche et bons soins grâce à la présence d'une palefrenière à plein temps très qualifiée. La prochaine étape sera la sellerie et la « chambre à grains » prévues sous les tribunes. Le Manège de Bulle est bien paré. M. William Rime, maître d'équitation, y trouvera ses aises. Pour les amateurs de promenades, le manège s'ouvre sur le site enchanteur de la forêt de Bouleyres.

M. R.



MM. Georges Monney (à gauche) et Gaston Jungo, nouveaux membres d'honneur de l'AFF, encadrent M. Eugène Gummy, président d'honneur de l'AFF.

6e étape du Tour de Rhénanie-Palatinat 2e VICTOIRE DE GLAUS

CYCLISME

Le Suisse Gilbert Glaus de Chiètres a fêté son 2e succès au Tour de Rhénanie-Palatinat en remportant au sprint la 6e étape. Les amateurs helvétiques ont eu d'ailleurs un excellent comportement lundi puisque Erwin Lienhard s'est classé 5e et que le Bâlois Stefan Mutter a préservé sa 3e place au classement général, à 40" du Polonais Mieczyslaw Nowicki.

Glaus, qui a participé à une échappée, a repris l'39 aux principaux leaders. Il a parcouru les derniers kilomètres en compagnie de l'Allemand de l'Ouest Dieter Floegel. Sur un parcours accidenté, de nombreuses attaques furent déclenchées. La décision la plus importante devait intervenir après 100 km lorsque par vagues successives 9 coureurs se retrouvèrent en tête.

Après avoir été mal aiguillé par un policier, le Suisse Dennler perdit le contact avec les échappés et retomba dans le peloton. A 15 km de l'arrivée, Glaus démarrait en

compagnie de Floegel et tous deux parvenaient à prendre 38" à leurs poursuivants.

RESULTATS

6e étape, Landau-Kirn, 168 km : 1. Gilbert Glaus (S) 4 h 14'33 (- 30"). 2. Dieter Floegel (RFA) même temps (- 20"). 3. Jan Smyrak (Pol) à 38" (- 10"). 4. Olaf Paltian (RFA) même temps. 5. Erwin Lienhard (S). 6. Langetjens (Ho) tous même temps. 7. Boek (RFA) à 1'38, puis 13. Fritz Dennler. 18. Werner Fretz, Peter Schaefer. Stefan Mutter, Alex Frei, Sergio Gerosa. 45. Ernst Nyffeler, tous même temps que Muench. 51. Hans Pfister à 7'46. 53. Harald Wunderlin, 56. Philippe Fave même temps.

Classement général : 1. Mieczyslaw Nowicki (Pol) 18 h 59'42. 2. Peter Weibel (RFA) à 25". 3. Stefan Mutter (S) à 40". 4. Friedrich von Loeffler (RFA) à 2'19. 5. Wilfried Trott (RFA) à 2'35. 6. Ceslaw Lang (Pol) à 2'59, puis 10. Glaus à 4'05. 12. Schaefer à 7'42. 13. Lienhard à 8'00. 16. Nyffeler à 9'18. 23. Frei à 10'12. 28. Gerosa à 10'37. 35. Fretz à 13'20. 46. Wunderlin à 28'07. 50. Pfister à 29'16. 55. Dennler à 40'15. 57. Fave à 52'05.

● Marche. - L'Italien Graziano Morotti a remporté de façon souveraine l'épreuve tessinoise organisée en 3 étapes qu'il a toutes remportées. Classement final : 1. Graziano Morotti (It) 2 h 24'26. 2. Waldo Ponzio (Lugano) 2 h 29'18. 3. Orlando Gallarotti (Lugano) 2 h 30'07. 4. Max Grob (Zofingue) 2 h 34'07. 5. René Zulauf (Auenstein) 2 h 37'29.

Les tireurs de Cugy se distinguent

Dernièrement, un concours régional eut lieu au stand de Cugy entre les membres des sociétés de Bussy, Cugy, Montet et Vesin. 97 tireurs ont participé à cette compétition.

La section de Cugy gagne le nouveau trophée avec 92 950 points, devant Montet-Frasses (90 025), Bussy-Morens-Sévoz (90 006) et Vesin (89 690).

Quant au classement individuel, il se présente ainsi :

89 points : Charly Pipoz, Cugy ; Georges Perroud, Montet ; 88 points : Eloi Losey, Bussy ; 86 points : Arsène Bersier, Simon Bersier et Gilbert Pidoud, Cugy ; Louis Schenevey, Bussy ; 85 points : Bernard Berger et Camille Fontaine, Cugy ; Roland Glardon, Montet ; Rudolph Ruttimann, Bussy.

J.B.

Plusieurs succès fribourgeois à Vevey

ATHLÉTISME

Une fois de plus, quelques athlètes fribourgeois se sont mis en évidence au dernier meeting du soir de Vevey. Chez les licenciés, seul Pierre-André Gobet du CA Fribourg a participé au 3000 m. qu'il a terminé à la 3e place derrière Huck de Vevey et Pilloud de Genève en 9'36"23, soit à 14 secondes de la meilleure performance fribourgeoise. Chez les juniors, Pierre Pythoud de Bulle a pris la 2e place du 100 m. en 11"84 et la 2e place du 300 m. en 37"60, approchant d'assez près le record fribourgeois (37"4). Chez les cadets A, on enregistre deux victoires fribourgeoises avec Francis Perritaz sur 100 m., qui a encore pris la 2e place derrière Murtry d'Yverdon sur 300 m., et avec Yves Sudan de Neirivue qui a couru

le 1000 m. en 2'43"89, c'est-à-dire à 89 centièmes de seconde seulement du record fribourgeois. Chez les dames, deux victoires pour Margrit Benz du CA Fribourg (100 et 300 m.) et Christiane Chillier de Châtel-St-Denis (1000 m. et poids), alors que Martine Geinoz est la meilleure cadette A fribourgeoise sur 100 m. en prenant la 3e place, sur 300 m. avec une victoire et en hauteur avec une deuxième place. Une dernière victoire fribourgeoise est enregistrée avec Sylvie Geinoz de Neirivue sur 100 m. chez les cadettes B. (M. B)

Jean-Marc Wyss à Goeteborg

Pour la finale B de la Coupe d'Europe, le prochain week-end à Goeteborg, la Fédération suisse a retenu trois concurrents pour compléter la sélection : Peter Stiefenhofer (marteau), Jean-Marc Wyss (4 x 100 m) et Armin Tschennett (4 x 400 m).

Cinéma

ALPHA 20 h 30
Parlé franç., deutsche Titel
La galeité triomphe à l'ALPHA avec
La guerre des boutons
Le gros succès comique d'Yves ROBERT
TOUJOURS TRES DIVERTISSANT

CAPITOLE 20 h 30 jusqu'à MERCREDI
Réalisé par R. ALDRICH
12 SALOPARDS
Victimes ? Criminels ou héros ?
L. MARVIN — BRONSON
RYAN BORGINE...

CORSO 20 h 30 — 16 ans
Parlé français — 1re VISION
MICHAEL RENNIE dans
Le commando du sergent BLYNN
« Commando Attack », longtemps interdit en
Amérique, histoire vraie de la guerre

EDEN 20 h 30. REEDITION
Parlé franç., deutsche Titel
Le face à face sensationnel de 2 durs de
l'écran et de 2 grands acteurs
ALAIN DELON — CHARLES BRONSON
ADIEU L'AMI

REX 20 h 30 —
FESTIVAL SERGIO LEONE
jusqu'à MERCREDI
**IL ETAIT UNE FOIS...
LA RÉVOLUTION**

Dès JEUDI :
Il était une fois dans l'Ouest

STUDIO 15 heures — 16 ans
Parlé français
**UNE HISTOIRE VRAIE ET TERRIFIANTE
GRIZZLY,
le monstre de la forêt**
L'animal qui a fait frémir les foules

— 21 heures —
Parlé français — 18 ans
Un dossier complet, réaliste,
souvent choquant, sur la
PROSTITUTION
— 2e SEMAINE —



Hôtel-Restaurant-Rôtisserie
1661 LE PAQUIER (Gruyère)
☎ 029-2 72 31
Fam. P. Zahno-Villing

Tous les soirs, du 2 au 14 août
DINER DANSANT
avec
Eddy MORGAN

Chaque mercredi soir :
**LA RACLETTE
AU FEU DE BOIS**

Chaque jeudi soir :
**NOTRE GRAND BUFFET
FROID**
à discrétion

SUR NOTRE TERRASSE
fraîcheur - détente - service
sur assiette et à la carte

☐ Fermé le lundi

17-12672

Je cherche
d'occasion

**machine
comptable**
RUF-INTROMAT

**machine
à écrire**
électrique ou non

**répondeur
automatique**

Paiement comptant.

☎ 037-37 19 79

17-1403

A vendre magnifique

**Peugeot
504**

commerciale

mod. 73, expertisée.

Fr. 8500.—

☎ 037-46 12 00

17-1181

A vendre magnifique

**MINI
commerciale**

mod. 74, expertisée,

cédée à Fr. 5200.—

☎ 037-46 12 00

17-1181

A vendre

AUDI 80

mod. 1974, 20 000 km,

expertisée.

Fr. 8200.—

☎ 037-22 82 76

17-1700

A vendre

**CITROEN
ID Super**

vert métallisé,

expertisée,

bas prix.

☎ 037-46 46 26

17-303202

A VENDRE

**Renault
5 TS**

(1300 cc)

1976, 40 000 km,

rouge,

expertisée juillet 77,

état exceptionnel.

☎ 037-46 17 74

heures des repas

81-62009

A VENDRE

ALFASUD

modèle 1974,

rouge, 40 000 km,

expertisée.

S'adresser au

☎ 037-46 14 85

17-303197

A VENDRE

**une truie
portante**

de 14 semaines,

deuxième nichée,

sage.

☎ 037-52 23 91

17-26835

Affaires immobilières Affaires immobilières

Région la Glâne
CHERCHE A LOUER

**appartement
de 3 pièces
OU FERME**

pour week-end.

S'adresser au

☎ 021-32 93 30

17-303199

On cherche
à acheter,

à Morat ou alentours

**appartement
OU
petite maison**

☎ 24 58 96

entre 8 h et 10 h.

81-62001

A louer

ch. de la Forêt 20,

immédiatement

ou à convenir

**appartement
3 1/2 pièces**

Grand confort.

Arrêt bus

à proximité.

☎ 037-22 21 12

17-1104

A louer

Au Stalden

**2 studios
meublés**

Fr. 285.—

☎ 037-23 48 52

17-1625

A vendre à Fribourg

Vieille-Ville

**TERRAIN
A BATIR**

1050 m2, belle

situation ensoleillée.

☎ 037-22 85 37

17-303171

A LOUER

pour le 1er octobre

STUDIO

Pérolles-rue Gachoud

4e étage,

Telenet.

S'adresser au

☎ 037-24 49 44

17-303181

A LOUER

à monsieur sérieux,

5 minutes gare,

**chambre
meublée**

avec bain.

Libre de suite.

Avenue Montenach 3

☎ 037-26 39 75

17-303186

LA LIBERTÉ

CHAQUE JOUR

DE BON MATIN,

AVEC CAFÉ

ET PETITS PAINS

JE LIS

LA LIBERTÉ

17-552

A LOUER
Tous nos prix : avec charges, antenne TV

Chambre indépendante
Pérolles meublée immédiatement Fr. 180.—
Beauregard immédiatement Fr. 122.—

Studio
Villars-Vert meublé immédiatement Fr. 349.—
Moncor immédiatement Fr. 257.—
Beauregard 1er octobre Fr. 259.—

Appartement de 2 chambres
Marly-le-Petit 1er octobre Fr. 337.—
Moncor 1er octobre Fr. 459.—
Schönberg 1er octobre Fr. 440.—

Appartement de 3 chambres
Marly-le-Petit immédiatement Fr. 469.—
Marly Cité immédiatement Fr. 480.—
Pérolles 1er octobre Fr. 477.—

Appartement de 4 chambres
Marly-le-Petit 1er octobre Fr. 515.—

GARAGES : de Fr. 45.— à Fr. 65.—
Plusieurs autres appartements à louer pour l'automne.

GÉRANCES FONCIÈRES S.A.
Pérolles 30 — ☎ 037-22 54 41

17-1613

A vendre, 10 min. Fribourg (ouest)
**petite maison
villageoise**
comprenant 5 chambres, cuisine, salle
de bains + local annexe. Habitable
de suite. Prix Fr. 98 000.—
Pour traiter, env. Fr. 15 000.—
Agence Immobilière H.-J. Friedly
1618 Châtel-St-Denis - ☎ 021-56 83 11
17-1627

Quartier des Eaux-Vives
**A LOUER
magnifique
3 1/2 PIÈCES**
surface 80 m2 (dans petit im-
meuble). Fr. 580.— tout compris
☎ 037-24 48 48

**A VENDRE
à Corminbœuf
MAGNIFIQUE VILLA**
— grand séjour avec cheminée
— cuisine entièrement équipée avec
coin à manger
— 5 chambres à coucher
— garage, cave, galetas, etc.
— FINITIONS AU GRÉ DU PRENEUR
Libre de suite ou à convenir.
Prix à discuter.

Pour visiter et tous renseignements, s'adresser à :
WECK, AEBY & CIE SA
91, rue de Lausanne
1701 FRIBOURG
☎ 037-22 63 41

17-1611

Vacances annuelles
L'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
HUGENTOBLER
Rue de Lausanne 17-19 — FRIBOURG
sera fermée
du samedi 6 août au 28 août 1977

17-552

**A VENDRE A LA GRAND-RUE,
côté Sarine
APPARTEMENT
avec cachet**
— séjour avec plafond peint, poêle
de catelles
— cuisine entièrement aménagée
(bois massif)
— 2 chambres avec grande salle
de bains
— 2 grands balcons.
Pour visites et renseignements :
Agence immobilière Ernest SALLIN
3, Tivoli
1700 FRIBOURG - ☎ 037-22 07 26
17-1628

A louer, Villars-Vert 29
à Villars-sur-Glâne (Fribourg)
STUDIO non meublé
Conciergerie, machine à laver, ca-
ve. Prix modéré.
Libre de suite.
☎ 037-22 27 02
17-840

LAC-NOIR
à vendre
**TERRAIN
A BATIR**
aménagé, Fr. 45.— le m2
☎ (037) 39 12 31
17-1276

A proximité de l'Université
**A LOUER
joli STUDIO meublé**
complètement agencé.
Prix très avantageux.
☎ 037-22 64 31
17-1706

A LOUER
à l'avenue Beauregard
MAGASIN
d'environ 54 m2
avec 2 vitrines.
Libre de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
17-1611
WECK, AEBY & CIE S.A.
AGENCE IMMOBILIERE 91, RUE DE LAUSANNE
1701 FRIBOURG TEL. 037/22 63 41

A vendre
PETIT CHALET
Démontable, à prendre rapidement sur
place.
Prix Fr. 25 000.—
et différents terrains à disposition.
☎ 037-23 42 39
17-1632

FRIBOURG Jeudi 4 août à 20 h 15 HALLE DU COMPTOIR

SUPER LOTO RAPIDE
avec Fr. 13 000.— en carnets d'épargne

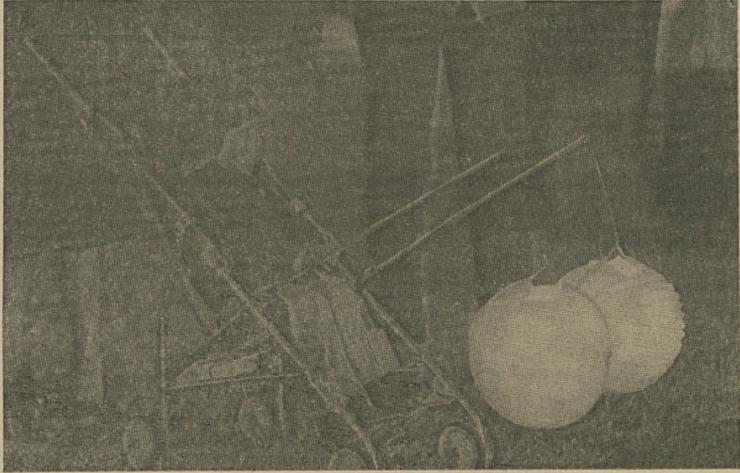
20 x 50.— 20 x 500.— 20 x 100.—

QUINES Abonnement : Fr. 12.— CARTONS Volants : Fr. 2.— pour 3 séries DOUBLES QUINES

Org. : Sport-Handicap Fribourg, Association cantonale

Manifestation du 1er Août dans les chefs-lieux

Une surprise pour les habitants de la capitale Le salut de Nova Friburgo à sa cité mère



La fascination de la fête, exercée sur les plus petits.

(Photos J.-J. Robert)

Une surprise était faite à ceux-là mêmes qui avaient pu prendre connaissance du programme de la manifestation du 1er Août organisée à Fribourg sur le terrain reverdi du Guintzet. Des participants dont le nombre dépassa, malgré la fraîche température, les prévisions les plus optimistes se groupèrent hier, dès 20 h, autour des barrières à l'intérieur desquelles des places avaient été réservées pour les invités. Parmi eux relevons les noms de Mgr Paul von der Weid, prévôt de la cathédrale; de M. Hubert Lauper, préfet de la Sarine, l'orateur de la soirée; de M. Fernand Aebischer, vice-président du Conseil communal de Fribourg qu'il représentait en la circonstance ainsi que l'abbé Pierre Kaelin.

M. Hubert Lauper a pris comme thème la solidarité. Une solidarité à la base du pacte de 1291, une solidarité qui fut le ciment nécessaire de l'existence de la Suisse pendant plusieurs siècles et que, malgré la situation économique actuelle, on a tendance à négliger du fait de notre richesse. Une solidarité qui doit s'appliquer tout d'abord à la famille et y supprimer les incompréhensions en atténuant l'esprit égoïste de ses membres. Une solidarité sur le plan des communes et sur celui du canton où les problèmes ne pourront être résolus que par une restructuration des communes, une péréquation entre elles et par le surpression des disparités régionales.

Pour chacun cette solidarité implique en premier lieu le respect de la justice fiscale. Si moins de contribuables tri-

chaient, pour ne pas dire volaient l'Etat, la tâche de celui-ci en serait facilitée. La même solidarité s'impose sur le plan fédéral pour diminuer les disparités économiques des cantons. La paix du travail fut un bel exemple, aujourd'hui fragile, de cette solidarité qui doit s'étendre sur le plan international. Solidarité qui a fait cette belle patrie dont nous devons remercier Dieu et dont nous pouvons être fiers.

Et après le Cantique suisse ce fut le feu d'artifice tant attendu des enfants qui termina la manifestation aux applaudissements de la foule, faisant transition avec la fête populaire qui, organisée par le FC Beaugard, en fut le prolongement.

J.P.



M. Hubert Lauper, préfet, durant son allocution.

A CHATEL-SAINT-DENIS Les Grenadiers de Fribourg et une ambiance champêtre

Il semble qu'on ait célébré, à Châtel-Saint-Denis et dans les alentours, autant le soleil et le beau temps revenus, que la fête patriotique. Il y avait grand monde dès le matin dans le chef-lieu où quantité de façades et de jardins avaient été décorés. Le branle fut donné par un petit orchestre champêtre juché sur un char et par deux cors des Alpes. Ces groupes sillonnèrent la ville et la station des Paccots, se rendant jusqu'à La Frasse et au camping « Le Bivouac », et tous les endroits où les estivants s'étaient retrouvés fort nombreux.

Lancement de la partie officielle. Le Corps des grenadiers de Fribourg tira une salve et un cortège impo-

sant gagna Les Paccots depuis Les Rosalys. On y relevait la présence des membres de l'autorité, de plusieurs sociétés locales et, notamment, d'une délégation des armées de la « Fête des Vignerons », de retour du spectacle qui avait été renvoyé la veille. Sur la place centrale des Paccots, c'est le conseiller national Jean-Pascal Delamuraz qui prononça l'allocution patriotique. Discours fort attendu... car le syndic de Lausanne venait tout droit de « sa » cité où il venait de prononcer le discours de circonstance. Par la suite, les sociétés se produisirent devant les différents hôtels de la station: gymnastes (de Châtel et Pully), chanteurs et musiciens. (PG)



Les façades des chalets des Paccots ont été décorés pour la circonstance.

Un plaidoyer pour le sens communautaire

A BULLE

« Si la Suisse est aujourd'hui telle que nous la connaissons, elle le doit certainement à cet esprit de tolérance qu'ont montré en de si nombreuses circonstances les hommes qui nous ont précédés ». Dans le discours qu'il a prononcé hier soir sur la place du Marché, M. Albert Etienne, conseiller communal et député, établissant un parallèle entre la Confédération de 1291 et la Suisse d'aujourd'hui, plaida pour une attitude de critique objective, permanente, mais constructive: « Au soir d'une nouvelle célébration de la naissance de notre Etat, nous devons tous procéder à un examen de conscience, examiner si nos actes vont dans le sens de la défense des intérêts de toutes les couches de notre population, analyser si nos appétits personnels sont compatibles avec la recherche du bien-être de tous, et en tirer les conclusions qui nous aideront tous à mieux vivre demain. »

Auparavant, c'est en cortège qu'une quinzaine de groupes et sociétés (fanfare, chœur mixte, accordéonistes, gymnastique, lutte et judo) s'étaient rendus sur la place, où des productions — notamment des exhibitions gymniques fort applaudies — furent présentées devant une foule considérable. Devant le château préfectoral, un grand feu d'artifice mit un point final à la célébration officielle. (PG)



Le chœur mixte de Bulle, par ses prestations, a contribué au succès de la fête.

Qu'en pensez-vous ?

1er août

Les recommandations à la prudence ont été particulièrement nombreuses cette année et j'espère que des drames ont ainsi été évités.

Tout a été dit sur les dangers d'inflammation des objets pyrotechniques. Mais on aurait aussi pu signaler en passant l'impressionnante inflation verbale qui saisit régulièrement beaucoup d'orateurs de cette manifestation. Si le foin et la paille sont facilement inflammables, les esprits aussi, il n'y a qu'à constater le nombre de têtes brûlées qui continuent à confondre chauvinisme et patriotisme.

Candide

Ce fut ensuite, tandis que les pétards et les fusées emplissaient l'air de fumée et d'une odeur de soufre, les productions des sociétés qui avaient consenti à agrémenter la soirée de leurs productions. C'était tout d'abord le corps de musique « La Concordia » sous la direction de M. Daniel Delisle, puis le Jodler Club Edelweiss dirigé par M. E. Mutter et le groupement de majorettes du Grand-Fribourg « Les Tourraines » dont les capitaines sont Mlles Catherine Schmutz et Danielle Macherel. Ajoutons à ces groupes fort applaudis tous ceux qui collaborèrent à la fête depuis M. Jean Moret, présentateur et organisateur, aux pompiers en passant par le FC Beaugard présidé par M. Jean-Marie Jordan, sans oublier les artificiers qui firent la joie du public.

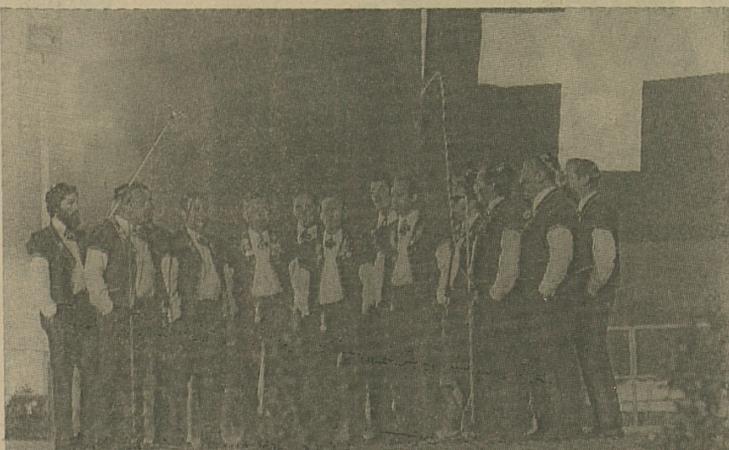
La surprise, ce fut M. Martin Nicoulin, conseiller général, qui l'apporta de Nova Friburgo — dont il est citoyen d'honneur — et dont il transmet le message, venu de la Croix du Sud à la cité mère et qui attend, en novembre, « La Concordia » dans des fêtes qu'y préparent des Marchon, des Jaccoud et des Rime. L'assistance écouta ensuite le chant officiel de Nova Friburgo avant d'entendre le discours du préfet de la Sarine.

LE DISCOURS DE M. HUBERT LAUPER, PREFET

Dans son allocution de circonstance,



M. Martin Nicoulin, citoyen d'honneur et « ambassadeur » de Nova Friburgo, venu apporter le salut de la cité brésilienne.



Le Joderklub « Edelweiss » pendant une de ses productions.

Le 1er Août à Estavayer-le-Lac et Romont:
voir également en page 11



Les gym-enfants ont défilé avec les torches.

(Photos Pierre Gremaud)



Monsieur et Madame Georges Baudère-Vonlanthen, et leurs enfants, à Fribourg, Planche-Supérieure 47 ;
 Monsieur et Madame Gilbert Baudère-Dougoud, et leurs enfants, à Belfaux et Fribourg ;
 Madame Vve Bertha Suchet-Pilloud, à Châtel-Saint-Denis ;
 Madame Vve Rodolphe Robin-Vuichard et ses enfants, à Semsales ;
 Monsieur et Madame Paul Robin-Suchet, à Semsales et famille, à Lausanne ;
 Monsieur et Madame Marcel Goy-Robin et leurs enfants, à Genève ;
 Monsieur et Madame Roger Robin-Clerc, à Oron-la-Ville ;
 Monsieur et Madame Marcel Robin-Vuichard et leurs enfants, à Semsales ;
 Monsieur et Madame Joseph Robin-Schüli et leur fils, à Genève ;
 Les familles Lambert, Gothuey, Grand, Käflin, Kiener et Gapany ;
 les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame veuve
 Louis BAUDÈRE**

née Judith Suchet

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 1er août 1977, dans sa 93e année, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le jeudi 4 août 1977, à 15 heures.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église du Christ-Roi, le mercredi 3 août 1977, à 19 h. 45.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



La Direction de l'Instruction publique et des Cultes

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Mademoiselle
 Jeanine SCHMUTZ**

institutrice à Fribourg

17-1007



**Organisation de Jeunesse
 du Club Alpin Suisse
 Section Moléson**

Nous avons le profond regret de faire part de la mort de notre cher et dévoué membre

Charly Clément

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de St-Pierre, à Fribourg, le mercredi 3 août 1977, à 14 h. 30.

17-26879



**L'Organisation d'échanges d'étudiants
 Youth For Understanding**

a la grande douleur de faire part du décès de

Charly Clément

participant du programme 1976-77

survenu le 26 juillet 1977 à Washington DC.

Pour l'enterrement, prière de se référer à l'avis de la famille.



**La Société
 des vétérinaires fribourgeois**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
 Aloys Jaquet**

vétérinaire
 La Toule-Trême

L'office de sépulture a lieu ce mardi 2 août 1977, à 15 heures, à Estavannens.



Monsieur et Madame Ernest Marchon-Monney, à Farvagny-le-Grand ;
 Monsieur et Madame Georges Monney-Chassot et leurs enfants, à Magnedens et Genève ;
 Monsieur et Madame Laurent Ponzo-Marchon et leurs enfants, à Fribourg ;
 Famille Paul Chatagny-Monney, à Fribourg ;
 ainsi que les familles parentes et alliées,

font part du décès de

**Mademoiselle
 Maria MONNEY**

leur chère sœur, belle-sœur, tante et marraine, décédée le 1er août 1977, à l'âge de 73 ans.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi 3 août, à 15 heures, en l'église de Farvagny-le-Grand.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Remerciements

L'épouse, les enfants et la famille de

**Monsieur
 Gérard CLERC**

vous remercient du fond du cœur de votre affection et de vos prières, qui les ont réconfortés à l'heure douloureuse de la séparation.

Romont, juillet 1977

AVIS

LA LIBERTÉ

LES
AVIS MORTUAIRES

pour l'édition de lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg,

JUSQU'AU DIMANCHE À 20 HEURES

IMPORTANT : Ils ne seront plus acceptés par téléphone. On peut éventuellement nous les faire parvenir par

TELEX N° 36 176, également JUSQU'A 20 HEURES.



**LE SON PASSE...
 L'IMAGE
 S'EFFACE...
 L'ECRIT
 RESTE!**

Bühler

LA LIBERTÉ VOTRE QUOTIDIEN

Manifestations du jour

Musée d'art et d'histoire : exposition « Trésors révélés - Un musée pour demain », ouverte de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Musée d'histoire naturelle : exposition « Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire », ouverte de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.

Galerie Mara : accrochage « Tapis égyptiens », visite sur rendez-vous : (037) 22 23 87 ou 22 28 10.

Communiqués

Une information sur l'objection de conscience

Un « tour de Suisse pour l'objection de conscience » sillonne les routes du 31 juillet au 12 août. Il fera halte à Fribourg, le 3 août. A cette occasion un stand d'information sur les problèmes de l'objection de conscience, du militarisme et de la non-violence sera dressé aux Grand-Places, dès 15 h. 30. Une soirée aura lieu à la Tête-Noire (rue de Lausanne 38), dès 20 h. 30 ; au programme : débat sur l'objection et la non-violence et musique. (Groupement fribourgeois d'action non-violente).

LES PROCHAINS PÈLERINAGES DU ROSAIRE

Il devient urgent de s'inscrire aux prochains pèlerinages du Rosaire : 1. pour Lourdes (avec une variante Paris-Lisieux-Chartres) du 28 septembre au 8 octobre ; 2. pour Fatima, avec Lisébonne et ses environs, Madrid, Tolède et Avila, Barcelone et Montserrat, du 8 au 19 octobre.

Programmes détaillés et inscriptions : Père C. Frund, c.p. Botzet 8, 1700 Fribourg, ☎ (037) 22 18 23.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses : appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole — 12 salopards : 18 ans.

Corso — Le commando du sergent Blynn : 16 ans.

Eden — Adieu l'ami : 16 ans.

Alpha — La guerre des boutons : 12 ans.

Rex — Il était une fois... la révolution : 16 ans.

Studio — Prostitution : 18 ans. — Grizzly, le monstre de la forêt : 16 ans.

GUIN

Kino-Exil — Le cerveau : pour tous.

PAYERNE

Apollo — Les vécés étaient fermés de l'intérieur : 16 ans.

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté!



LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:

Imprimerie et Librairies St-Paul SA

1700 Fribourg

Administration:

Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»

1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40

(037) 81 11 21 Chèques postaux 17 - 54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	55.—	105.—
Etranger	112.—	200.—

Rédaction:

Rédacteur en chef: François Gross

Rédacteurs:

Pierre Barras, Charles Bays,

Georges Blanc, Claude Chuard,

Marcel Gobet, Claude Jenny,

Pierre Kolb, Gérard Périsset,

Bernard Welsbrodt,

Bureau de Fribourg: Jean Plancherel

Jean-Louis Bourqui (photo-reporter)

Téléphone 037 22 26 22 Telex 36 176

Régie des annonces:

Publicitas SA, rue de la Banque 2

1700 Fribourg Tél. 037 22 14 22

Chèques postaux 17-50 Telex 3 264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITE

Annonces	27 mm	41 ct
— offres d'emplois		46 ct
Réclames	57 mm	120 ct
— gastronomie		115 ct
— dernière page		170 ct
— 1re page		270 ct
— dernière		290 ct

Délai de remise des annonces:

No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mensuels, la veille de parution à 16 h. 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.

Tirage contrôlé FRP: 30 227 exemplaires

LA LIBERTÉ

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11

Police appel urgent : 17

Poste d'intervention : 037 21 17 17

Police de sûreté jour : 037 21 13 22

Police de sûreté nuit : 037 21 17 17

Police de circulation : 037 21 19 11

Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés tout le jour. Pour vacances et en l'absence du médecin traitant ☎ 22 36 22. Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30 ; autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h ☎ 22 33 43.

Ambulances : ☎ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ☎ 22 30 18.

Pharmacie de service du mardi 2 août : pharmacie Thalman (Pérolles 22, ☎ 22 51 71).

Ouverte sans interruption de 8 à 22 h (sans surtaxes) ; de 22 à 8 h (cas urgent seulement). ☎ Police No 17.

HOPITAUX

Cantonal : ☎ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.

Daler : ☎ 82 21 91, heures des visites : chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 19.30 h ; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15.30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.

Garcia : ☎ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne : ☎ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial : ☎ 22 10 14. Aides familiales du Mouvement populaire des familles : ☎ 24 56 35. Aides familiales de la paroisse réformée : 46 18 45

Service de soins à domicile : ☎ 22 93 08.

Service de babysitting : ☎ 22 93 08.

SOS futures mères : tous les jours permanence ☎ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1 : ☎ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Centre de planning familial, square des Places 1 : ☎ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ☎ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, bureau ouvert de 8 à 12 h et de 14 à 18 h ☎ 22 41 53.

Pro Infirmitis, Service social fribourgeois et ligne fribourgeoise contre le rhumatisme. Pérolles 8 : ☎ 037 22 27 47 ; réception : mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée - Ligue contre le cancer : réception : du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Radiophotographie publique : chaque premier jeudi du mois, de 10 à 12 h. Daillettes 1. ☎ 037 24 99 20.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ☎ 22 29 01.

A.A. Alcooliques anonymes : réunions tous les mercredis à 20 h 15 au restaurant des Grand-Places.

A.A. Groupe Sarine, case postale 29, 1701 Fribourg. ☎ 26 14 89. Local : maison de paroisse St-Pierre, réunions : vendredi 20 h 30 Inf 20 h.

Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ☎ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 18 à 20 h.

Le Centre d'information, Pérolles 8. ☎ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedel 9, 1723 Marly.

Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ☎ 22 28 44 (pour enfants de 1 à 3 ans).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ☎ 22 11 56. Location spectacles : ☎ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT) Route-Neuve 8 : ☎ 23 33 63.

Minigolf : ouvert tous les jours de 13 à 23 h.

Piscine du Levant : heures d'ouverture : lundi - vendredi : 8 à 22 heures. Samedi et dimanche de 8 à 20 h.

Piscine du Schenberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuvillens : ☎ 31 12 14.

Bibliothèque cantonale universitaire : ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h, le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Le Service de prêt de la Société de lecture et de la Bibliothèque pour Tous, avenue de Rome, sera fermé du 10 au 24 juillet. Le service sera réouvert le lundi 25 juillet, à 14 heures.

Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42 : Jours d'ouverture : mardi et jeudi de 14 à 17 h 30 et samedi de 9 à 11 h 30.

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi,

de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Jardin botanique : fermé à 17 h.

Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Protection des animaux :
— refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.
— inspecteur cantonal : ☎ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz : ☎ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15.20 h, tous les jours de 19.30 h à 20.30 h ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.

Hôpital de Billens : ☎ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez : ☎ 037 72 11 11. Heures de visites : jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanches et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ☎ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac : ☎ 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-Saint-Denis : ☎ 021 56 79 41. Heures de visites : chambres communes de 13.45 à 15 h et de 19.30 à 20.30 h du lundi au samedi et de 13.45 à 15.30 h le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées et qu'en chambres communes ; chambres privées : visites libres jusqu'à 20.5 h en semaine et jusqu'à 15.30 h les dimanches et jours fériés.

Pharmacie du Centre commercial d'Avry et du Centre commercial «Jumbo», à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

POSTES DE GENDARMERIE

SARINE
Fribourg : 21 17 17
Belfaux : 45 11 23
Cottens : 37 11 25
Farvagny : 31 11 23
Le Mouret : 33 11 12
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56

LAC
Morat : 71 20 31
Courtepin : 34 11 45
Gempenach : 031 95 02 70
Cormondens (Gurmels) : 74 12 60
Châtiers : 031 95 51 73
Sugiez : 71 24 38

BROYE
Estavayer-le-Lac : 63 13 05
Cheyres : 63 11 86
Cousset : 61 24 83
Cugy : 61 40 21
Domdidier : 75 12 51
Saint-Aubin : 77 11 38

GLANE
Romont : 52 23 59
Châtonnaye : 68 11 17
Orsonnens : 53 11 40
Rue : 021 93 50 21

GRUYERE
Bulle : 029 2 56 66
Broc : 029 6 15 45
Charmey : 029 7 11 48
Neirivue : 029 8 11 18
La Roche : 037 33 21 46
Vaulruz : 029 2 78 12

SINGINE
Tavel : 037 44 11 95
Guin : 43 11 72
Besingens : 031 94 72 43
Planfayon : 39 11 35
Flamatt : 031 94 01 96
Lac-Noir : 32 11 06

VEVEYSE
Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21
Attalens : 021 56 41 21
Porsel : 021 93 72 21
Smsales : 029 8 51 22

AMBULANCES
Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
Tavel : 037 24 75 00
Estavayer : 037 63 21 21
Porsel : 037 52 11 11 - 52 27 71

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin suisse ☎ 029 2 56 66.
Sauvetage par hélicoptère : ☎ 029 6 11 53
Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ☎ 029 2 56 66.
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : ☎ 037 63 13 05.
Sauvetage sur le lac de Morat : ☎ 037 71 29 10.

Infirmerie de Charmey : ☎ 029 7 15 89.

CURIOSITES

Bulle - Musée gruérien : fermé pour cause de déménagement.

Bulle - Bibliothèque publique : salle de lecture ; mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi, de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Gruyères, château : exposition à la salle de l'arsenal.

Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.

Estavayer-le-Lac - Musée historique : ☎ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le mercredi de 9 à 11 h et de 14 à 16.30 h et le dimanche de 14 à 18 h.

A ESTAVAYER-LE-LAC

Un appel au dialogue et à l'ouverture

Grâce au charme de la cité à la Rose, à son cachet et à ses nombreuses places pittoresques, la commémoration du 1er Août à Estavayer-le-Lac aurait pu revêtir un éclat particulier. Primitivement prévue sur la place de Moudon, la manifestation se déroula finalement dans la cour de la Crèche. Les organisateurs ont certainement eu tort de modifier le lieu de la fête au dernier moment : exigü, encaissé, l'endroit ne se prêtait guère à la liesse populaire. Le programme pas davantage qui se limita à une partie officielle qui permit à M. Ferdinand Masset, conseiller d'Etat et enfant du pays de prononcer l'allocution de circonstance.

La sonnerie des cloches de la collégiale n'a pas suffi pour attirer un nombreux public. Aussi est-ce devant un auditoire clairsemé — en dépit des nombreux résidents qui séjournent en cette période de l'année dans le chef-lieu broyard — que le syndic du lieu, M. Jacques Bullet, souhaita une cordiale bienvenue au directeur du Département cantonal des travaux publics. Celui-ci dit d'abord son plaisir de pouvoir être l'orateur de cette manifestation, en tant que magistrat, mais plus encore en tant que Broyard, « respectueux de son origine, et de son district, lequel, malgré son découpage territorial et les inconvénients d'ordres divers qui en découlent, a su garder son unité et sa foi dans l'avenir ».

UN TEMPS DE REFLEXION

Evoquant le sens de la manifestation patriotique, M. Masset déclara : « La tradition veut qu'un temps de réflexion soit réservé dans le cadre de la manifestation qui marque la naissance et la pérennité de notre patrie. D'aucuns trouvent cette tradition dépassée. Ils estiment que l'examen de conscience qui la caractérise est superflu, car il enlève en partie à notre Fête nationale ce caractère de joie populaire sans mélange qui devrait être sa seule raison d'être ». Mais, pour le magistrat fribourgeois, en célébrant en 1291 leur alliance indéfectible, les ancêtres de notre pays témoignaient déjà de leur volonté de préserver envers et contre tout une liberté chèrement acquise. « Il nous incombe de respecter le caractère particulier du Premier Août, dit M. Masset qui évoqua ensuite les transformations d'ordres divers qui ont modifié la véritable signification de notre Fête nationale. Ayant remercié la Providence d'avoir préservé au cours des siècles l'inestimable héritage qui nous a été légué, M. Masset ajouta : « Bénéficiaire et jouir des libertés et du bien-être laborieusement acquis par les générations qui nous ont précédés est une

chose. Savoir s'en montrer dignes et savoir les sauvegarder en est une autre. Cette préoccupation doit être constamment présente à l'esprit à notre époque d'évolution, voire de révolutions permanentes. Les moyens modernes de communication et d'information n'ont certes pas supprimé le barrage des frontières entre pays. Ils ont par contre ouvert la voie au cheminement permanent et bien souvent sans contrainte — dans une mesure totale ou partielle, selon les régimes politiques — de nouvelles idéologies, conceptions de la vie, mœurs, mais aussi et surtout d'une contestation hélas plus souvent négative, voire destructive que positive et enrichissante ».

DIALOGUE ET OUVERTURE

Evoquant le rôle qui revient à chaque citoyen, l'orateur déclara : « Pour nous Suisses, faire face et s'adapter à l'évolution du monde moderne, c'est avant tout accepter le dialogue à l'échelon de toutes les communautés internationales, nationales et régionales, qu'elles soient politiques, linguistiques, confessionnelles, sociales ou économiques. C'est aussi admettre et comprendre que nous ne sommes plus les seuls maîtres de notre destin et qu'une large ouverture d'esprit à l'égard du monde étranger, quel qu'il soit, est aussi un impératif de notre vie nationale ». M. Masset s'adressa alors aux hôtes étrangers, les saluant et les remerciant pour l'intérêt qu'ils portent à notre fête nationale et à notre pays, ainsi que pour la contribution qu'ils apportent à l'économie helvétique.

Le conseiller d'Etat émit ensuite quelques considérations sur certaines préoccupations des autorités qui les obligent journellement à reconsidérer certains objectifs. « La récession nous a-t-elle incités à être plus réalistes, plus coopératifs et plus compréhensifs ? » se demanda M. Masset. Selon lui, il semble, hélas, que cela ne soit pas le cas. Et l'orateur de conclure ainsi son allocution : « En faisant appel, en ce 1er Août 1977, à la vigilance, à la solidarité, à la tolérance et au respect d'autrui et de l'autorité, face aux problèmes toujours plus nombreux et complexes qui se posent à notre pays et à ses habitants, nous n'en proclamons pas moins notre confiance dans le maintien de notre cohésion nationale et notre foi dans un pays auquel nous sommes fiers d'appartenir ».

L'hymne national interprété par « La Persévérance » dirigée par M. Charles-Henri Bovet mit un terme à la partie officielle de la manifestation du 1er Août à Estavayer-le-Lac qui fut suivie d'une fête populaire. (CJ)

Une tradition réanimée

Le désir du Conseil communal de voir se réanimer la manifestation du 1er Août a été entendu. L'Union des sociétés de Romont en collaboration avec le bureau communal a mis sur pied un cortège qui, parti du quartier neuf de la Condémme est monté en ville pour conduire son monde au pied de la tour à Boyer où la tribune avait été dressée.

Deux morceaux de fanfare, production des pupillettes et, tandis que s'allume le feu de joie, le conseiller national M. Laurent Butty, monte à la tribune présentée par M. Roger Jordan, conseiller communal.

L'orateur ne cacha pas sa satisfaction de pouvoir s'exprimer publiquement en face d'une si belle affluence. Il rappela d'abord ses souvenirs d'étudiant de St-Charles puis porta sa réflexion sur le sens de cette traditionnelle manifestation patriotique. Fêtons ensemble cet anniversaire. Renforçons notre volonté de vivre en

paix dans des sentiments de liberté, de justice, de solidarité. Pensons que dans d'autres pays, ailleurs, on se bat et meurt pour obtenir ces droits dont nous jouissons.

Chez nous le pouvoir est en main du peuple. Cet accord entre peuple et autorité, librement consenti et contrôlé en vertu d'un pacte d'homme libre. Mais veillons avec courage et force. Résolvons nos problèmes ensemble pour la paix du travail, pour le renforcement de notre démocratie fédéraliste, pour faire disparaître les différences entre régions. En sa qualité de président des tireurs fribourgeois, M. Butty ne pouvait que remercier Romont d'avoir pris en charge l'organisation du tir cantonal de 1978.

Une soirée aussi empreinte du souvenir de M. Gérard Clerc, syndic de Romont qui avait désiré cette réanimation de notre manifestation nationale.

Louis Page

Fribourg : collision

Hier matin, vers 10 h. 15, un véhicule qui descendait la rue du Simplon en direction de Pérolles est entré en collision avec une voiture venant de l'avenue Saint-Paul. Sous le choc, une troisième voiture, en stationnement, a été touchée. Les dégâts de carrosserie sont importants, mais personne n'a été blessé. (Lib.)

● Dans son édition de demain mercredi, « La Liberté » relatera la commémoration de la Fête nationale dans un certain nombre d'autres localités du canton. Toutefois, seuls les textes qui seront parvenus à la Rédaction jusqu'à 18 h. aujourd'hui pourront être publiés. (Réd.)

Grandcour : en voulant éviter une collision, il prive d'eau le village

Hier, vers 18 h. 30, un automobiliste bernois circulait de Grandcour en direction de Gletterens. Lorsqu'il déboucha sur la route de Vallon, il quitta prématurément le stop au moment où arrivait de la gauche une autre voiture bernoise. En voulant éviter la collision, le conducteur de la seconde voiture sortit de la route sur la gauche et renversa une bouche d'incendie, privant le village d'eau. Dégâts : 4000 francs. (Lib.)

SPOT QUIZ 77

Grand concours d'été de la publicité à la télévision. Des prix fantastiques chaque jour!

Principaux gagnants du SPOT QUIZ No. 9

Vol spécial Mombasa pour 2 personnes

Pfister Thomas, 4000 Basel
Blanc Annick, 1170 Aubonne
Regazzi Marzia, 6500 Bellinzona

Pour votre réponse, utilisez le talon ci-contre ou la carte de participation officielle que vous obtiendrez chez de nombreux détaillants. Envoyez votre réponse à: SA pour la publicité à la télévision, SPOT QUIZ 77, case postale 250, 3000 Berne 31.

Ne peuvent pas participer au concours: les collaborateurs de l'organisateur et les milieux chargés de la production du concours, ainsi que leurs familles. Les conditions de participation peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'organisateur.

TALON REPONSE (à coller sur une carte postale)

Numéro du concours: (est annoncé chaque jour dans le TV-Spot) _____

Solution: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

No postal/Localité: _____ 43

Délai d'envoi: 18 h le jour ouvrable suivant la diffusion du concours.

Votre signature vaut

de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

Venez à Procrédit. Votre argent est là. Disponible.

Nous vous recevons en privé, pas de guichets ouverts.

Nous travaillons vite, avec le minimum de formalités.

Parlons-en ensemble.

Chez nous, vous serez un client important.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-811131

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour

SUPER-DISCOUNT DENNER

Pour notre filiale à Payerne nous cherchons des personnes jeunes et dynamiques comme futurs

GERANTS DE DISCOUNT

Nous demandons:

- Fin d'apprentissage professionnel (p. ex. vente, restauration)
- Intérêt pour le travail corporel
- Capacité d'effectuer de petits travaux de bureau
- Bonnes connaissances linguistiques orales d'après la région.

Nous offrons:

- Introduction et formation de 2 à 3 mois
- Après la réussite de l'examen final, vous aurez la charge d'une filiale en tant que gérant de Discount
- Rayon d'action possible dans toute la Suisse
- Travail indépendant et à responsabilités.

Nous nous réjouissons de votre appel téléphonique ou de votre candidature écrite.

DENNER SUPER-DISCOUNT
Service du personnel,
Grubenstr. 12, 8045 Zurich, ☎ 01-33 77 60

44-52

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

AIDE en pharmacie

CHERCHE EMPLOI pour le début septembre.

S'adresser au ☎ 021-51 81 54 22-483199

Café LE CHALET Blécherette-Lausanne cherche

sommelière (sommelier)

Bons gains, congé le dimanche.

☎ 021-36 39 26 22-6387

Cherchons une personne de confiance

pour un ménage sans gros travaux, aimant les personnes âgées.

5 jours par semaine. ☎ 037-31 11 66 à partir de 15 h. 17-303 185

Nous sommes une entreprise de premier rang dans le secteur des matériaux de construction avec différentes fabriques en Suisse et à l'étranger.

Nous cherchons pour notre département de vente une

collaboratrice / secrétaire

qualifiée qui aurait plaisir à exécuter un travail varié et indépendant (disposition des commandes, contacts écrits et téléphoniques avec la clientèle, traductions allemand-français, correspondance allemande et française, télex, etc.)

Nous désirons une collaboratrice aimable, de tempérament jovial, habituée à un travail soigné, avec apprentissage commercial ou formation équivalente; connaissance parfaite de la langue française et de l'allemand, parlé et écrit (Suisse romande de préférence).

Nous offrons une place stable, ambiance de travail agréable au sein d'un cercle restreint et des conditions générales d'emploi de premier ordre. Nos bureaux sont situés au centre de la ville de Zurich.

Les personnes intéressées voudront bien nous adresser leurs offres par écrit avec les documents habituels ou prendre contact par téléphone 01-211 51 40, Interne 38.

GIPS-UNION AG

Postfach, 8021 Zürich 1, Talstr. 83

44-650

OFFRES D'EMPLOIS



Plusieurs postes deviendront vacants, dès cet automne, auprès de différents services; nous désirons engager:

UNE SECRÉTAIRE

pour l'exécution de correspondance française de caractère juridique;

UNE SECRÉTAIRE

bilingue, allemand-anglais;

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant le goût des chiffres; langue maternelle allemande.

Notre service du personnel est à la disposition des candidates pour leur donner de plus amples renseignements ou leur faire parvenir une formule de candidature.

LA NEUCHATELOISE-ASSURANCES

Service du personnel
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHÂTEL
☎ 038-21 11 71, interne 315

28-35

Transport

Accidents

Responsabilité civile

Véhicules à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux et fourrures

Machines

INTERCAST SA

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UNE JEUNE EMPLOYÉE

(20-22 ans) ayant de bonnes connaissances d'anglais et de dactylographie pour seconder notre opérateur télex.

Ce poste conviendrait à toute personne désireuse d'apprendre le métier de téléxiste

tout en travaillant dans l'atmosphère dynamique d'une entreprise internationale de transports maritimes, à Marly.

Faire offres à:

ROLAND MACHEREL
Intercast SA
5, route de Fribourg
1723 Marly — ☎ 037-85 11 11 17-960

Entreprise frigorifique

cherche

technicien frigoriste dessinateur - électricien

à temps partiel pour calculation, exécution des plans et schémas.

Discrétion assurée.

Faire offre sous chiffre 17-26 852 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

On cherche

1 charpentier 1 menuisier pour l'établi 1 menuisier-poseur

Eventuellement avec permis de conduire. Travail assuré pour ouvriers consciencieux.

S'adresser: **Entreprise William Décosterd**
1860 AIGLE - ☎ 025-2 29 41

22-47805

Cherchons pour entrée immédiate ou au plus tard à fin août

UNE PERSONNE DE CONFIANCE

de 30 à 50 ans, pour tenir le ménage et faire la cuisine de 2 personnes dont 1 dame handicapée (totalement indépendante physiquement) et un jeune homme en apprentissage (absent toute la journée). Région de Genève (VERSOIX).

Conditions de travail agréable, belle chambre avec eau chaude et froide.

Congés réguliers, bon salaire.

Faire offres sous chiffre P 17-303 157, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Emprunt en francs suisses



SWISS ALUMINIUM AUSTRALIA LIMITED Sydney, New South Wales, Australia

Emprunt 5 1/2 % 1977-92 fr.s. 100 000 000

(Numéro de valeur 639 902)

Prix d'émission: 101% Durée: 15 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

2 au 5 août 1977, à midi

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

- Taux d'intérêt:** 5 1/2% p. a.; coupons annuels au 12 août.
- Coupsures:** Il ne sera délivré que des obligations de fr.s. 5000.— nom.
- Remboursement:** Amortissement à partir de 1983 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1983 avec primes dégressives commençant à 103 1/2%.
- Service de l'emprunt:** En francs suisses libres sans aucune restriction.
- Impôts et taxes:** Intérêts, capital et primes éventuelles sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes australiens présents ou futurs.
- Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Swiss Aluminium Australia Limited a été fondée en 1965 dans le but de représenter les intérêts du groupe Alusuisse dans le projet bauxite/alumine à Gove, sur la côte nord de l'Australie. Son capital est entièrement détenu par le groupe Alusuisse. Les souscriptions sont reçues par tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

Crédit Suisse	Société de Banque Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse	Bank Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
		Union des Banques Cantonales Suisses

Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Troisièmes Rencontres folkloriques internationales

Participation de choix

Neuf groupes, qui représenteront autant de pays, participeront du 31 août au 4 septembre 1977 à la troisième édition des Rencontres folkloriques internationales de Fribourg et se produiront à de nombreuses re-

folklore latino-américain. Ce groupe assurera notamment le gala d'ouverture des Troisièmes Rencontres de Fribourg, le mercredi 31 août 1977. Au travers de son riche folklore, la Pologne sera elle aussi dignement représentée grâce au groupe « Zespol Piesni I Tanca » ou ensemble de danse et de chant du Collège agricole de Lublin.

L'Allemagne et la France voisines seront représentées à Fribourg avec le « Schlitzlerländer Trachten- und Volkstanzkreis » de la ville de Schlitz et l'ensemble « Garzarrak » de St-Jean-de-Pied-de-Port, dans le pays basque français. La Grande-Bretagne participera pour la première fois aux Rencontres de Fribourg avec le groupe « Exeter Morris Men », de même que l'Irlande avec le « Shanahan Group of Irish Dancing » de Dublin, composé principalement de jeunes danseuses. Cette présence anglophone sera encore accentuée par la venue à Fribourg du « Brigham Young University American Folk Dancers ». Ainsi, avec le Mexique, ce sont deux ensembles qui franchiront l'Atlantique pour donner aux Rencontres de Fribourg un caractère encore plus international.

Enfin, deux groupes représenteront le sud de l'Europe : le « Groupe de danse de Saragosse » pour l'Espagne et le « Gruppo Canzoni e Costumi Ticinesi » de Bellinzone. (Lib.)



prises lors de spectacles en salle (le mercredi 31 août, le jeudi 1er et le samedi 3 septembre) ou en plein air (le vendredi 2 et le dimanche 4 septembre).

Il y aura le Mexique avec le « Groupe folklorique de l'Université de Guadalajara », un ensemble particulièrement représentatif de ce

UN CAMP DE JEUNES A GIVISIEZ Des vacances pour mieux vivre

« Je pars d'ici gonflée à bloc pour deux mois au moins ; peut-être pour six mois, ou pour une année », déclare Isabelle, qui n'en est pas à son premier camp. C'est bien le but des vacances, de « recharger ses batteries », avant d'affronter le train-train quotidien. Mais les trente jeunes qui ont participé au camp organisé à l'Ecole des éducateurs à Givisiez, la semaine dernière, ont vécu des vacances pas comme les autres, mais tout aussi passionnantes, à les entendre.

Ils ont de 16 à 23 ans, viennent de toute la Suisse romande, se sont retrouvés « comme ça », informés par un copain, attirés par l'écho que « l'ambiance est sympa » ; ils ont vécu ensemble une semaine placée sous le thème du prophétisme. Une retraite ? « Ah non ! Ce n'est pas du tout comparable. C'est une semaine d'échanges, où l'on apprend à s'accepter les uns les autres, à s'accepter soi-même, sans masque. Il y a une vérité dans les contacts qui nous sert plus tard. »

Il n'est pas question de longs exposés, de sermons ; il s'agit d'une recherche commune où les animateurs, trois couples, une religieuse et un prêtre, sont impliqués, et qui prend appui sur

des discussions en carrefours, sur la vie quotidienne du groupe, et sur des célébrations, en fin de journée.

Le programme d'une journée est varié : après le footing matinal (pour réveiller les esprits et les corps), et le petit déjeuner, il y a un long carrefour préparé par les animateurs ; dans le journal du camp, j'ai noté le compte rendu de celui de lundi : « Discussion sur ce que le prophète annonce et dénonce. Gaspillage, injustice, racisme, violence. L'isolement des vieillards, la publicité, les critiques déplacées sur les jeunes, les disputes de famille, l'armement, l'aveuglement des gens : voilà ce que l'on peut dénoncer. Antidote : la lutte contre le pouvoir d'argent, ne pas rendre les coups, le service, mais le quotidien n'est jamais facile. »

Dans l'après-midi, « zone bleue » (comprenez un temps de silence dans la maison), puis promenade, jeux, piscine... Le soir, une animation spontanée ou non qui peut se poursuivre fort tard ; des chants qui furent partagés, jeudi soir, avec les pensionnaires d'un foyer voisin de personnes âgées.

Le point de départ de ce camp est le Centre romand des vocations, à Lausanne, qui organise chaque année plusieurs camps destinés à des adolescents, puis aux jeunes (les camps TAF). Mais, depuis trois ans, les organisateurs ont pris leur indépendance : « Nous voulions des camps mixtes, et peut-être moins structurés que ceux de Lausanne, m'ont-ils expliqué. Il ne s'agit plus de « vocation » au sens religieux, mais d'un partage de vie le plus large possible. Toute vie chrétienne implique une vocation. »

Une semaine de vacances qui n'est pas de tout repos, certainement : la maison retentit des rires de l'équipe de vaisselle et des chants répétés pour la soirée avec les personnes âgées, sans parler du va-et-vient de ceux qui cherchent un carnet ou un copain... Un gentil désordre dans les dortoirs et des panneaux, à l'entrée qui interrogent : le tiers monde, la famille, la course aux armements... Une semaine de partage pour mieux vivre un quotidien difficile. Y. S.

GRAVES INONDATIONS DANS LA BROYE ET LA GLANE

50 poses noyées par l'Arbogne



Une vue partielle des champs inondés.

(Photo « La Liberté »)

Cinquante poses de cultures sous plus d'un mètre d'eau. C'est le triste bilan des frasques de l'Arbogne qui la nuit dernière est sortie de son lit près de Dompierre exactement à la limite des communes de Dompierre et Domsdidier.

Le lit de cette petite rivière qui a été aménagé et corrigé sur le territoire de la commune de Dompierre se rétrécit fortement sur la commune de Domsdidier. Les pluies diluviennes de ce dernier dimanche ont gonflé soudainement

les flots de l'Arbogne qui de ce fait charriait troncs d'arbres et débris de tous genres. Le goulet d'étranglement s'est produit au lieu le plus étroit et a donc provoqué le débordement des flots torrentueux.

Sur place la désolation est grande. Hier les agriculteurs ont passé leur journée à creuser des tranchées pour tenter de faciliter l'écoulement de l'eau qui stagne sur les champs. Le premier

bilan qui a été dressé est plutôt sombre : 8 poses de tabac complètement anéanties, des champs de céréales et de betteraves sous l'eau. On ne peut pour l'instant évaluer la totalité des dégâts causés aux cultures qui sont encore sous l'eau. Hier en fin de matinée on craignait même que le pont qui traverse l'Arbogne près de la gare de Dompierre ne soit emporté par les flots impétueux. (Lib.)

Villaz-St-Pierre et Lussy ont particulièrement souffert

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur tout le pays durant tout le dernier week-end ont provoqué d'importants dégâts. C'est ainsi qu'à Villaz-St-Pierre un grave accident a été évité de justesse à la ferme de M. Lucien Blanc, facteur postal. Une importante masse de terre s'est détachée du terrain surplombant le bâtiment et a éventré le mur de l'écurie où une vache a été blessée.

À Lussy quelques caves ont été inondées notamment chez M. Joseph Remy et à la ferme Paul Bulliard. Des dégâts toutefois importants sont enregistrés à la ferme exploitée par M. Jules Fragnière à la Follaz. Celle-ci a été inondée ainsi que le chalet situé à proximité et habité par son père M. Paul Fragnière.

D'autre part, l'autorité communale de Lussy a décidé de faire remettre sommairement en état le chemin allant à la montagne de Lussy qui est pour le moment impraticable. Cette route fera d'ailleurs l'objet d'une remise en état complète avec goudronnage et pose de canalisation à la fin du mois. (L.M.)



Le terrain de foot de Mézières transformé en pataugeoire.

(Photos Magnin)

Quand la Glâne se prend pour un fleuve

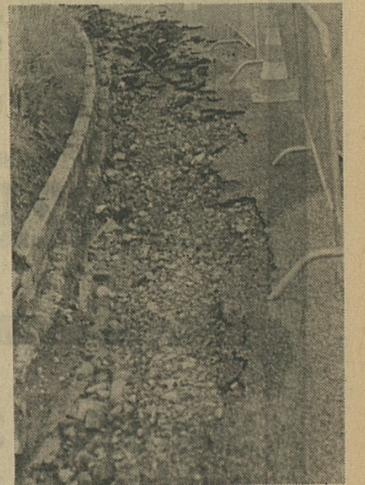
Et cela lui arrive par trop fréquemment, cette année-ci surtout, et pour la dernière fois ce dimanche 31 juillet, à la suite des pluies diluviennes de la nuit et de la matinée. Toute proportion gardée, on se croirait sur les bords de la Loire ; partout des étangs, de Prez-vers-Siviriez à Granges-la-Battiaz, et principalement autour de Romont, dans les plaines de la Praly et du Devin ; partout des ruisseaux sauvages à travers champs et prairies. Faut-il déplorer qu'on a peut-être trop déboisé ces flancs des collines qui, des hauteurs de Berlens d'un côté, de Bossens de l'autre, descendent vers la Glâne ? Toutes les haies et les rideaux d'arbres et d'arbustes ont été extirpés, qui ne manqueraient d'absorber et de ralentir le flot des eaux de ruissellement. Le fait est patent spécialement sur le flanc sud de Bossens, pour ne citer que ce point précis. Le mal est fait, et le fond du bas-

sin de la Glâne, jusqu'à Villaz-St-Pierre, s'inonde à chaque forte pluie. C'est aussi que la pente de la rivière est très faible, et l'écoulement des eaux très lent. Un remède peut-il être trouvé ?

Il est hors de doute que le Syndicat d'entretien et de correction de la Glâne s'en inquiète. Mais les moyens ! Toujours est-il que les riverains qui ont ici des terres tempêtes et pataugent plus souvent qu'aux Quatre-temps.

Pour ceux des collines, et de Romont en particulier, le spectacle n'est pas sans charme ni curiosité, ou comme l'a écrit plaisamment C. F. Landry : « Aérienne ville de Romont. C'est toujours ainsi quand vous habitez assez haut pour pouvoir lancer vos épéclures dans la plaine. Ceux de plus bas s'arrangeront. » Un peu égoïste, n'est-ce pas ! On n'en est heureusement pas là !

Ls P.



Même le bord des routes a souffert de la pluie.



La Glâne a débordé : des allures de grande rivière.

DE RETOUR...

et au plaisir de vous servir au

CAFÉ DU MIDI

Rue de Romont 25 — Fribourg



17-2377



ACTUELLEMENT :

QUINTETT JETTERS

Août ouverture à 22 heures

Eurotel - Grand-Places

FRIBOURG

☎ 037-22 73 01

17-12695

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 5000.-/36 mois
mensualités de fr. 168.35
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
- Ou bien:
- Envoyez-nous le coupon ci-dessous afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

Vous faut-il de l'argent? De l'argent à bon compte? Rapidement et discrètement? C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____ 38

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

Pour notre salon à Fribourg, nous cherchons pour le 5 septembre 1977, pendant 6-8 semaines

coiffeuse/coiffeur pour dames

Nous vous offrons: salaire élevé, grâce à une dynamique provision sur le chiffre d'affaires, une participation de collaborateurs intéressante et une atmosphère de travail agréable, des avantages d'achat maximum.

RyH OF SWITZERLAND

26, rue St-Pierre, 1700 Fribourg
☎ 037-22 40 80 (Mme Blanc) 44-98

Freiburg, Ploetscha 6.
Zu vermieten per 1. September oder später schöne

3 1/2-Zimmerwohnung

Balkon, Drahtfernsehen, Lift, etc.
Mietzins: Fr. 465.- inkl. sämtlicher Nebenkosten.
Auskunft: ☎ 037-22 29 03 od. 22 45 91 03-4636

BMW 316

verte, 1976

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

PEUGEOT 304 S CP

blanche, 1973.

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

OPEL 1900 L

blanche, 1972

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

A VENDRE MORBIER ancien

avec réveill-matin, en parfait état de marche. Cage restaurée. Fr. 1850.-.

☎ 021-28 22 51 heures de bureau 22-305130

Favorisez de vos achats les maisons qui nous confient leurs annonces et réclames

SUPER-DISCOUNT DENNER

VISION DENNER chaque mercredi dans les flashs publicitaires de 19.35 heures à 19.55 heures

Prix d'action valable à partir du 2.8.77

7 dl

Vin Mousseux FEIST BELMONT 3.75 ~~3.75~~ **2.95** seulement

demi-sec

au lieu de

pour toutes les catégories de linge

DIXAN

30° - 40° - 60° - 95°

5 kg

au lieu de ~~15.50~~ **12.90** seulement

Actions

Printemps d'Irlande

la savonnette déo-fraîcheur 140 g

au lieu de ~~1.25~~ **1.-** seulement

Macleans Dentifrice dents plus blanches

au lieu de ~~2.95~~ **2.25** seulement

macleans 130 g

8 x 4 Spray

Intensiv-Déo Charme + Tabac 125 g

au lieu de ~~4.40~~ **3.40** seulement

Antitranspirant + poudre 140 g

au lieu de ~~4.40~~ **3.40** seulement

ING. DIPL. EFF. FUST SA

REFRIGERATEURS:

140 l., avec case de surgélat. 249.-
150 l., absolument silencieux 398.-
160 l., dégivrage entier, aut. 430.-
225 l., dont case de surgélation de 45 l. 478.-
250 l., avec case de surgélat. 398.-

Seulement des marques connues: ELECTROLUX, BAUKNECHT, SIEMENS, ELAN, SIBIR, NOVAMATIC, INDESIT, etc. 05-2569

*vaste choix *livraison à domicile *conseils neutres *montage, raccordement *service *location, crédit.

Villars S. Giline Jumbo, M. nocor Tel. 037/24 54 94
Bern City-West Passage, Laupenstr. 19 Tel. 031/25 88 88 et 23 succursales

Prêts personnels

rapides, discrets, avantageux

Je désire Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Né le _____

Rue _____ No _____

NPA _____ Localité _____

Signature _____

Vous recevez immédiatement notre documentation si vous envoyez ce coupon à:

BANQUE FINALBA LL

Finalba, rue de Romont 30 (Placette), 1700 Fribourg, Tél. 037/22 08 52

Heures d'ouverture à Fribourg: lundi-vendredi 08.00-18.30, samedi 08.00-17.00

Filiale de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Sucre fin cristallisé 1 kg **1.15**

Sucre gélifiant 1 kg **1.85**

Moutarde Primess 200g mi-forte ~~1.05~~ **0.70**

Café en grains Festival 250g toujours fraîchement torréfié **5.20**

Tampons Camelia 20 pièces

- mini **1.95**
- normal **2.10**
- extra **2.45**

Prix bas jour après jour

Fribourg - 55, Pérolles

Bulle - 10-16; route de Riaz

A vendre

NETTOYAGE A SEC

Equipement complet générateur vapeur 400 kg horaire.
2 machines Donini 8 et 12 kg. Séchoir, compresseur, etc., en bloc ou séparément. Urgent.

☎ 022-96 06 85

LA CRECHE DE PAYERNE cherche

jardinière d'enfants

ou

jeune fille expérimentée

Semaine de 5 jours.
Entrée début septembre ou à convenir.
Adresser offres à Mme D. Bonny, La Motte, 1531 Chevroux. 17-26856

Café-Restaurant LE ZODIAC Lausanne

cherche

SERVEUSE

connaissant le service.
Très bons gains. Congé le dimanche.
Entrée tout de suite ou à convenir.
☎ 021-26 28 69. 22-47801

DI-31/2877

FEUILLETON

agatha christie

le crime du golf



Librairie des Champs-Élysées 11

Poirot demeura un instant immobile à examiner la pièce. Puis, faisant un pas en avant, il passa la main légèrement sur le dos des fauteuils de cuir, ramassa une revue sur la table et passa un doigt doucement sur la surface du buffet. Son visage exprimait la plus complète approbation.

« Pas de poussière ? » lui dis-je pour le taquiner.

Il me sourit, non sans ironie. « Pas un grain, mon ami ! Et c'est peut-être dommage, pour une fois. »

Ses regards vifs se portaient ici et là. « Ah ! remarqua-t-il tout à coup avec une intonation de soulagement. La carquette est de travers. »

Et il se baissa pour la redresser.

Tout à coup, il poussa une exclamation et se releva. Il tenait à la main un petit fragment de papier rose.

« En France comme en Angleterre, les domestiques oublient de balayer sous les tapis ! » remarqua-t-il.

Bex prit le fragment et je m'approchai pour l'examiner.

« Vous le reconnaissez, hein, Hastings ? »

Je secouai négativement la tête, intrigué, car cette teinte particulière de papier rose m'était très familière.

Les réflexes mentaux du commissaire étaient plus rapides que les miens.

« Le fragment d'un chèque ! » s'écria-t-il.

Le morceau de papier avait environ deux centimètres carrés et portait le mot **Duveen** tracé à l'encre.

« Bien ! dit Bex. Le chèque était payable à ou signé par un nommé Duveen. »

— Plutôt payable à un certain Duveen, dit Poirot, car si je ne me trompe c'est là l'écriture de M. Renauld. »

Il confirma cette hypothèse en confrontant ce mot avec l'écriture d'un

agenda trouvé sur le bureau.

« Vraiment, dit le commissaire d'un air penaud, je ne sais comment j'ai pu négliger cela. »

Poirot se mit à rire.

« La morale de l'incident est celle-ci : regardez toujours sous les carpettes. Mon ami Hastings, ici présent, vous dira que tout objet déplacé ou de travers, me cause une véritable torture. Dès que j'ai remarqué que cette carquette était de travers, je me suis dit : « Tiens ! Le pied de la chaise s'y est pris comme on la repoussait en arrière. Peut-être se trouve-t-il en dessous quelque chose qui a passé inaperçu de la bonne Française ! »

— Française ?

— Ou Denise, ou Léonie ; de la domestique qui fait cette pièce. Puisqu'il n'y a pas de poussière, la chambre a dû être faite ce matin. Je reconstruis l'incident comme ceci : hier, peut-être hier soir, M. Renauld fit un chèque au nom d'une personne nommée Duveen. Ce chèque fut ensuite déchiré et les morceaux éparpillés à terre. Ce matin...

Mais déjà M. Bex tenait impatiemment la sonnette.

Françoise y répondit. Oui, il y avait beaucoup de morceaux de papier par terre. Ce qu'elle en avait fait ? Mais elle les avait jetés dans la cuisinière, bien entendu ! Qu'en aurait-elle fait d'autre ?

Bex la congédia avec un geste de dépit. Puis son visage s'éclaira et il courut au bureau. Un instant plus tard, il parcourait le carnet de chèques du mort. Puis il répéta son geste. La dernière souche était en blanc.

« Courage ! cria Poirot en lui tapant sur l'épaule. Sans nul doute, Mme Renauld pourra-t-elle nous renseigner au sujet de cette mystérieuse personne nommée Duveen. »

Le visage du commissaire s'éclaira :

« C'est vrai. Continuons. »

Comme nous nous détournions pour quitter la pièce, Poirot observa négligemment :

« C'est bien ici que M. Renauld reçut sa visiteuse hier soir ? »

— Oui. Mais comment le saviez-vous ?

— Par ceci. Je l'ai trouvé sur le dossier du fauteuil de cuir. »

Et, entre le pouce et l'index, il tenait un long cheveu noir, un cheveu de femme.

M. Bex nous fit sortir par la porte de service et nous mena à un petit hangar appuyé contre la maison. Il tira une clef de sa poche et l'ouvrit.

« Le cadavre est ici. Nous l'avons retiré du lieu du crime un peu avant votre arrivée, comme les photographes avaient terminé leur besogne. »

Il ouvrit la porte et nous entrâmes. L'homme assassiné gisait à terre, recouvert d'un drap que M. Bex enleva d'un geste rapide. Renauld était un homme de taille moyenne, mince et souple. Il paraissait avoir environ cinquante ans, et ses cheveux foncés grisonnaient. Il était rasé : un long nez très mince, des yeux assez rapprochés, la peau bronzée comme un homme ayant passé toute sa vie sous le soleil tropical. Les lèvres étaient retroussées sur ses dents, et ses traits livides portaient l'empreinte de l'ahurissement et de la terreur.

« Il est clair, d'après son visage, qu'il fut frappé dans le dos », remarqua Poirot.

Il retourna le mort très doucement. Là, entre les deux épaules, une large tache ronde et sombre maculait le léger pardessus beige. Au milieu, une fente trouait le tissu. Poirot l'examina attentivement.

« Avez-vous la moindre idée de l'arme qui servit à commettre le crime ? »

— Elle était fichée dans la blessure. »

Le commissaire prit un grand bocal de verre placé sur une planche et qui contenait un petit objet que je pris pour un coupe-papier. Il avait un manche noir et une lame étroite et brillante, et n'avait en tout guère plus de dix pouces de long. Poirot vérifia la pointe décolorée contre le bout de son doigt.

« Ma foi ! C'est joliment aiguisé ! Charmant petit instrument à assassiner ! — Malheureusement, nous n'avons pas pu relever d'empreintes, dit Bex avec dépit. L'assassin a dû porter des gants. — Bien entendu, dit Poirot d'un ton de mépris. Même à Santiago ils savent cela. La miss anglaise la plus ingénue le sait, grâce à la publicité que la presse a fait au système Bertillon ! Cependant, cela me surprend beaucoup qu'il n'y ait pas d'empreintes. Il est si facile de laisser celles d'une autre personne. Et ainsi la police est satisfaite. »

(à suivre)

A quoi reconnaître un chien malade ?

Le chien dépend de l'homme non seulement pour sa nourriture, mais aussi pour sa santé. L'animal souffre en silence. Un propriétaire de chien doit déduire du comportement de son compagnon s'il est ou non malade.

Le Dr Rousselet-Blanc, vétérinaire français très connu, a établi la liste des symptômes des maladies les plus courantes dont peut souffrir un chien. En premier lieu, il recommande d'observer attentivement l'animal.

Un chien a le droit d'être fatigué après un effort, mais s'il évite de se mouvoir, s'il faut le « trainer » en promenade ou, pire, s'il refuse de se nourrir, il faut mesurer sa température. Comment s'y prend-on ? Après avoir enduit le thermomètre de vaseline, on l'introduit sur un tiers de sa longueur au minimum dans l'intestin. La température normale du chien varie entre 38,2 et 38,8° C. Elle peut monter d'un degré au maximum si le chien est excité ou vient de faire un violent effort, mais si elle dépasse 39,5°, il faut consulter un vétérinaire.

L'amaigrissement peut être un signe de carence alimentaire. De nos jours, cependant, celle-ci n'a plus de raison d'être grâce aux aliments complets qu'on trouve dans le commerce et qui contiennent toutes les vitamines et oligo-éléments indispensables. Toutefois, si vraiment il y a un déséquilibre alimentaire, il ne faut surtout pas vouloir y remédier seul et expérimenter divers régimes. Mieux vaut, là encore, demander conseil au spécialiste.

Un corps étranger dans la gorge ou une infection dentaire peuvent provoquer une salivation surabondante. De temps à autre, il est bon de détartrer les dents du chien, car le tartre peut être à l'origine d'une mauvaise haleine. Cependant, celle-ci peut avoir d'autres causes, plus profondes : une indigestion ou une infection intestinale par exemple. A l'encontre d'une opinion très répandue, une truffe sèche ne signifie pas grand-chose si elle n'est pas accompagnée d'autres symptômes. (Com.)

Mode



Le pratique dans la haute couture

Quoi de plus pratique que ce blouson imperméable en nylon transparent pour les jours de mauvais temps ! Coulissé sous les hanches, sa principale caractéristique est ses emmanches chauve-souris, caractéristique que l'on retrouvera dans la plupart des vêtements pour l'automne-hiver 77-78. Porté sur un ensemble haut blousant et pantalon moulant, il donne une note jeune et amusante. Modèle Courts. (Photo Knut Bry)

Quels sont vos droits ?

LES SERVITUDES FONCIERES (I)

Les servitudes foncières consistent dans l'obligation de la part du propriétaire de l'immeuble ou d'un fonds de tolérer certains actes d'usage venant de la part du propriétaire d'un autre immeuble. La servitude peut aussi consister dans l'interdiction d'exercer certains droits qui sont, par ailleurs, inhérents à la propriété.

Ainsi, l'on découvre, que les droits réels (les droits portant sur des choses, notamment des immeubles) peuvent être limités, ou restreints, ne procurant pas la jouissance totale et la disposition tout à fait libre de la chose et ceci en dehors même des règles de droit public qui limitent le droit du propriétaire. La servitude foncière est un tel droit réel limité. Elle comprend des droits tels le droit de passage, le droit à une source sur le fonds d'autrui, l'interdiction de bâtir, etc. (à ne pas confondre avec les servitudes personnelles tels le droit d'habitation et l'usufruit dont nous parlerons ailleurs).

Mais comment les choses se passent-elles en pratique ? Une propriété vous plaît, vous voulez l'acheter. L'on vous explique les conditions de transfert de la propriété, l'on vous invite à consulter le Registre foncier. Vous y voyez inscrits outre la des-

cription matérielle de l'immeuble, sa superficie et ses limites, dans la rubrique (inscription) des mots comme : « droit de passage », « interdiction de bâtir », « interdiction de clôturer »... Vous ne comprenez pas, vous vous faites expliquer « sur le terrain » ce que ces expressions signifient en réalité et ce que vous y constatez ne vous plaît pas du tout : Le propriétaire du fonds voisin a le droit de passer, comme bon lui semble, avec enfants, amis, chiens, chats, bicyclette et trottinette. En plus, il vous est interdit de construire votre pavillon d'été justement là où vous l'avez imaginé. Vous déclarez alors que vous souhaitez créer une nouvelle situation. Ces droits et ces interdictions n'existeront plus, l'on expliquera gentiment au voisin et l'on priera le conservateur du Registre de modifier l'inscription, n'est-ce pas ?

L'on vous expliquera très vite que la gentillesse n'a rien à voir avec les inscriptions au Registre Foncier ni avec les droits qui en découlent et que l'inscription, la modification ou la radiation d'un droit obéit à des règles précises, édictées par le Code civil.

Les servitudes foncières qui grevent votre fonds ne cesseront pas juste parce que l'immeuble change

de propriétaire. Ces servitudes (ces obligations de s'abstenir ou de tolérer) sont attachées à un fonds grevé et non à une personne. Quiconque possède ce fonds devrait tenir compte des droits qui lui sont absolument opposables, à savoir, ce droit de passage, ces interdictions. Elles font partie des caractéristiques de l'immeuble grevé comme elles font partie des avantages que procure la possession du fonds dominant (dans ce cas la propriété du voisin).

Que pouvez-vous faire ? Ou bien renoncer à l'achat de la propriété, ou bien tolérer ce que vous devez tolérer - bien entendu, le voisin est tenu à exercer ses droits de la manière la moins dommageable - ou bien d'acheter ses droits sur votre propre fonds ! Car, ces droits peuvent être eux-mêmes transférés ! Seulement, pour ceci, l'accord (la volonté de vendre) du propriétaire du fonds dominant est aussi nécessaire.

Le Code prévoit aussi la radiation de la servitude sur demande du propriétaire du fonds grevé lorsque l'utilité de celle-ci pour le fonds dominant n'existe plus ou lorsqu'elle a été prévue pour une période déterminée (10, 20 ou 30 ans) et que cette période s'est écoulée.

PORTALIS

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 189

Horizontalement : 1. Anicroches. 2. Nos - As - Ire. 3. En - Anes - SA. 4. Signée. 5. Sam - Tutu. 6. Aînés - Lard. 7. Rt - Rois - Go 8. Eus - To - Tes. 9. Neuf - René. 10. Ereintante.
Verticalement : 1. Anet - Arène. 2. Non - Situer. 3. Is - San - Sue. 4. Aimer - Fi. 5. Rang - Sof. 6. Osent - Io - 7. Seuls - Ra. 8. Hi - Eta - Ten. 9. Ers - Urgent. 10. Seau - Dosée

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

PROBLEME No 190

Horizontalement : 1. Vraiment peu sociables. 2. Etendue d'eau - Dans le lac - Légère pénitence. 3. Terme de sorcier - Petites lettres - Dans le sang. 4. Sorte de farces satiriques. 5. Tient la tête - Louage d'un bâtiment de transport. 6. Problème à résoudre - On en a vite fait le tour. 7. Abréviation musicale - L'âme sœur - Négation. 8. Que de bravos pour y arriver - Au cœur de la nuit - Léger quand il est blanc. 9. Courroux - Terre détrempe. 10. Augmentent la surface du rayonnement.

Verticalement : 1. Hasard - Donner du lustre. 2. Fait concurrence au rail - Estimera. 3. En accord - Terrain - Couleur vive anglaise. 4. Bien fait - Note. 5. Il eut son chef pendant la guerre - Le plus distingué d'un collège. 6. Vif - En liberté. 7. Ecarte, en général, toute idée artistique - Devient petit quand on le double. 8. Dans Roanne - Circule très librement depuis la Révolution - Aliéné. 9. Prénom féminin - Texte d'un acte. 10. Opinion - Seigneurs d'autrefois



JAMES BOND 007

AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ



LA FORTERESSE BLOFELD SEMBLE INEXPUGNABLE... A MOINS QUE BLOFELD NE BAISSÉ LUI-MÊME LE PONT-LEVIS...
JE SUPPOSE QU'IL NE FAUT PAS COMPTER SUR LES AVOCÉS DE ZÜRICH POUR OBTENIR SON ADRESSE

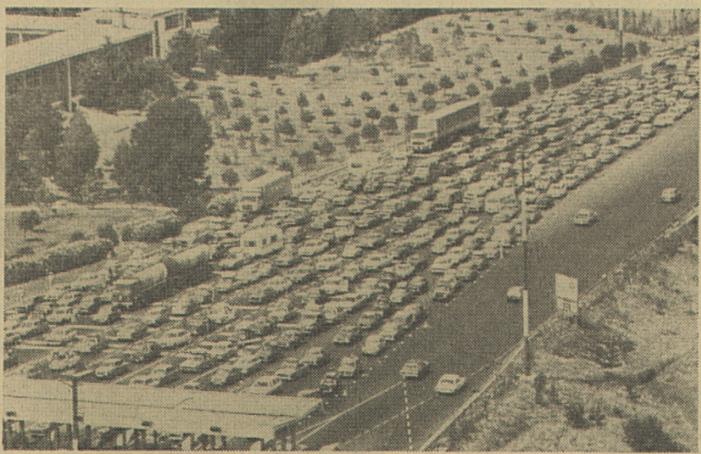


NON, ILS NE NOUS LA DONNERONT JAMAIS SANS L'ACCORD DE LEUR CLIENT
IL FAUT POUTANT QUE JE LE VOIE, SINON NOUS NE SAURONS JAMAIS S'IL EST LE BLOFELD QUE NOUS CHERCHONS.

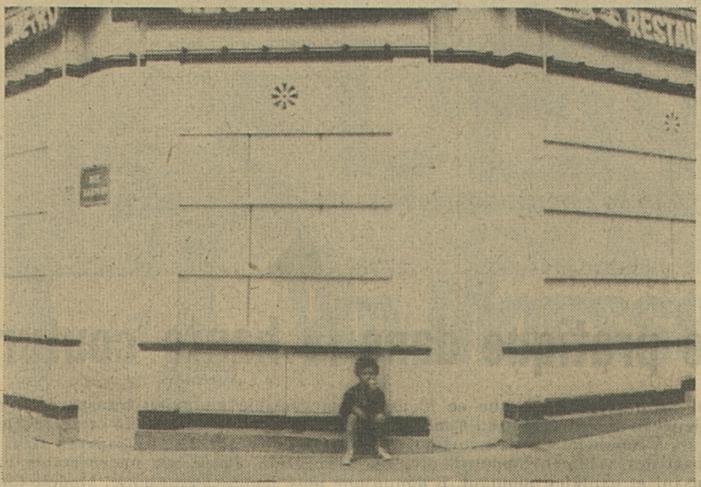


BIEN SÛR, J'Y AI PENSÉ. JE CROIS QU'IL Y A UN MOYEN, ET C'EST LE SEUL, DE VOUS FAIRE RENCONTRER CET HOMME FACE À FACE.
A SUIVRE

CONTRASTE ESTIVAL



A l'heure où des millions d'Italiens envahissent les grands axes routiers pour les traditionnelles vacances du mois d'août (notre photo ci-dessus, prise à une des sorties de Rome), un jeune garçon, au même moment à Paris, est assis songeusement devant un restaurant du quartier de Montmartre à Paris, qui est fermé tout comme de nombreux magasins à cette époque, dans la capitale française (ci-dessous). (Keystone)



UN PROGRES CERTAIN SUR LA VOIE DE L'UNITE

(Suite de la première page)

LE SENS D'UN CONSENSUS

Il ne suffit pas que les Eglises sachent désormais où se rencontrer, il ne suffit pas non plus qu'elles s'engagent résolument sur la voie du dialogue. Encore leur faut-il ne pas oublier l'objectif premier : leur réconciliation. L'unité chrétienne, qui ne peut se satisfaire de la coexistence, réclame constamment un accord sur le sens de l'Evangile et un effort soutenu vers une communauté « pleine et entière ». Et cette communauté a besoin de « l'assurance mutuelle, assumée ensemble, que les Eglises partagent la même foi apostolique ».

Par ailleurs, les entretiens bilatéraux ont souvent amené les théologiens à constater, après de longs débats, que certaines formules doctrinales qui paraissent contradictoires expriment en réalité des aspects divers et complémentaires. Cette constatation ne va pas sans conséquences importantes sur la manière de concevoir l'unité des chrétiens et des communautés. Mais elle n'est pas non plus sans risques. Car, abusant de cette notion, il serait aisé de tomber dans le piège du relativisme. Une forme d'unanimité apparaît donc plus indispensable que jamais.

C'est là que le bât blesse : de quel « consensus » s'agit-il ? Ou, pour re-

prendre les termes mêmes du rapport de synthèse sur les réponses à la consultation, « comment le consensus devrait-il être formulé pour être reçu et mis en œuvre par les Eglises ? Quelle forme devrait-il prendre pour faire participer les Eglises, à tous les niveaux, à la même communauté et au même engagement, et pour encourager le cheminement vers l'unité ? »

La réponse à ces questions variera selon les traditions et l'on comprend dès lors pourquoi il importe de les résoudre avant de poursuivre la discussion sur le fond des problèmes posés par une reconnaissance mutuelle du baptême, de l'Eucharistie et des ministères. Le pasteur Lukas Vischer estime quant à lui que le dialogue a une tendance malheureuse à surcharger la notion de consensus. Il est important, explique-t-il, de ne pas trop exiger. Un consensus est un accord sur l'essentiel, mais il ne convient pas de l'assimiler à un système théologique élaboré. Ce dont les Eglises ont besoin, c'est un accord doctrinal et pratique suffisant de manière à assurer la cohésion de la communauté chrétienne tout en ménageant un large espace ouvert à la diversité des formes.

RETROUVER LA MEMOIRE

Observateur du Vatican à la session du comité central du COE, Mgr Charles

Moeller préfère la notion de « convergence » à celle de consensus qui lui paraît difficile à clarifier. Pour lui, le travail entrepris par « Foi et Constitution » est une tentative indispensable au mouvement œcuménique pour « retrouver la mémoire » de ce qui est essentiel à la tradition chrétienne.

Eclairant également l'explication du professeur Nikos Nissioitis, président de « Foi et Constitution » : le mouvement œcuménique, à ses yeux, a d'abord traversé une période d'approche où l'on s'adonnait principalement à un travail de théologie comparée ; suivit un temps de confrontation positive où les Eglises s'efforcèrent de défendre leurs positions. Aujourd'hui les chrétiens entrent dans une nouvelle ère et tentent de mieux percevoir ce qui les unit. Le théologien grec voit le consensus s'organiser dans une triple direction : la volonté des Eglises d'affirmer les éléments communs de la foi, l'urgence de trouver les lignes convergentes de leurs traditions respectives et la nécessité de les réinterpréter ensemble.

Qu'advient-il de cette consultation sur le baptême, l'Eucharistie et les ministères ? Plutôt que de procéder à un remaniement immédiat des textes, la commission « Foi et Constitution » se propose de communiquer aux Eglises le rapport de synthèse et de leur poser une série de questions précises, leur demandant dans quelle direction entreprendre une nouvelle rédaction. Laquelle pourrait être soumise à la prochaine assemblée générale du COE. Sa ratification éventuelle marquerait alors un tournant historique du mouvement œcuménique.

Il faut encore signaler l'importante initiative prise au COE, avec l'appui certain de l'Eglise catholique, en vue de l'établissement d'un « calendrier d'intercessions » pour chaque semaine de l'année. Même si les Eglises ne sont pas encore en mesure de se reconnaître unes et solidaires, pourquoi n'anticiperaient-elles pas leur unité dans la prière ? Pourquoi limiteraient-elles leur prière à une seule brève semaine de l'année ? Pourquoi même dans la prière, ne deviendraient-elles pas concrètes en nommant les autres Eglises, leur histoire, leurs traditions et leurs espérances ? C'est ce à quoi veut répondre ce calendrier œcuménique dont la parution est prévue pour l'été 1978.

Bernard Weissbrodt

Au Pakistan, des élections auront lieu le 18 octobre

La Junte militaire pakistanaise a annoncé hier que des élections législatives seront organisées dans le pays le 18 octobre prochain.

En prenant le pouvoir lors du putsch du 5 juillet dernier, la junte avait promis la tenue de ces élections, suivies par un retour à un régime civil.

L'armée a renversé le Gouvernement de M. Zulfikar Ali Bhutto à la suite de sanglantes violences politiques qui ont fait 350 morts en quatre mois.

L'armée et l'appareil judiciaire veilleront au bon déroulement des élections, les violences ayant été provoquées par les allégations selon lesquelles la consultation de mars dernier a été entachée de multiples irrégularités.

L'annonce de la date des élections a coïncidé avec la reprise autorisée — avec certaines restrictions — de l'activité politique dans le pays. Les principaux dirigeants politiques, dont M. Bhutto, se sont rassemblés à Karachi, la plus grande ville du Pakistan, pour des réunions de partis destinées à préparer l'offensive électorale. (Reuter)

TRAVAUX PREPARATOIRES DE BELGRADE

Les Soviétiques proposent des sacrifices mutuels

L'optimisme des délégués aux travaux préparatoires de Belgrade a été ranimé hier par un assouplissement de la position soviétique sur le problème de la

durée de la conférence chargée de faire le point de l'application de l'Acte final d'Helsinki de 1975.

Faisant remarquer que lundi mar-

quait le deuxième anniversaire de la signature de cette charte, le chef de la délégation soviétique M. Youli Vorontsov, a déclaré que l'impasse actuelle pourrait être résolue grâce à des « sacrifices mutuels ».

Les Occidentaux, qui sont suivis en cela par la Roumanie, s'opposent à l'imposition, par les Soviétiques, d'une date limite pour la durée de la future conférence dont les travaux seront poursuivis au sein de cinq commissions.

LES HUIT PAYS NEUTRES FAVORABLES A LA PROPOSITION ESPAGNOLE

Certains pays de l'OTAN, la Norvège en particulier, soutiennent cette proposition. D'autres, comme le Portugal, tiennent à éliminer toute idée de date limite afin que toutes les questions, comme celles des Droits de l'homme, puissent être examinées de manière approfondie et que les travaux puissent aboutir à des conclusions.

Non sans hésitation, les huit pays neutres se sont déclarés favorables à la formule espagnole.

Le secrétariat de la conférence a averti lundi les délégués qu'ils ne pourraient vraisemblablement pas poursuivre leurs travaux la semaine prochaine du fait que le contrat de leurs interprètes ne serait pas prolongé. Mais les participants ont bon espoir de parvenir à un compromis pendant la semaine et d'éviter de voir reprendre ces travaux préparatoires en septembre. (Reuter)

● La livre israélienne a été dévaluée de 1,9 pour cent dimanche soir à minuit. Cette troisième « mini-dévaluation » intervenue en juillet ramène la valeur de la devise israélienne à 10,17 livres par rapport à un panier de grandes monnaies. (Reuter)

● Les tarifs des autobus et des tramways ont doublé, lundi, à Rome, passant du tarif unique de 50 lire (15 centimes) à 100 lire (30 centimes). (Reuter)

● Le Parquet fédéral de Karlsruhe a demandé hier à la Cour fédérale que soit lancé un mandat d'arrêt contre Susanne Albrecht (26 ans) soupçonnée d'avoir abattu, avec deux complices, le banquier Juergen Ponto, samedi après midi, dans la villa d'Oberursel du président de la « Dresdner Bank ». (Reuter)

● Un nouveau directeur général a été nommé lundi à la tête de la « Dresdner Bank ». Il s'agit de M. Helmut Haeusgen, administrateur chargé jusqu'ici des opérations étrangères de la deuxième banque d'affaires d'Allemagne de l'Ouest. (Reuter)

A l'issue du voyage du ministre allemand de l'économie en Asie

N'était-ce qu'un immense poker monétaire américain ?

De notre correspondant à Bonn, Marcel Delvaux

Le ministre fédéral de l'économie, M. Friderichs, est rentré d'un important voyage dans les pays industriels d'Extrême-Orient, notamment au Japon, au moment où le dollar se raffermissait pour de bon à la Bourse de devises de Francfort. Son voyage avait été prévu avant les récents soubresauts de la monnaie américaine, mais ces derniers ont été quand même au centre des entretiens qu'a eus le ministre allemand avec les dirigeants japonais. L'Allemagne fédérale et le Japon sont considérés par les Etats-Unis comme des exportateurs trop « agressifs ».

A vrai dire, les dirigeants allemands ne sont pas loin de penser que les Japonais pratiquent une politique d'exportation trop agressive. M. Friderichs le leur a d'ailleurs dit et a constaté que les Japonais avaient compris la gravité du problème. N'ont-ils d'ailleurs pas accepté de réduire leurs exportations plus ou moins volontairement dans certains domaines ? Ils ont, par contre, écouté le ministre allemand leur expliquer que les exportateurs allemands allaient tenter d'accroître leur implantation commerciale sur le marché japonais. Les deux économies tenteraient ainsi d'apporter une contribution à l'équilibre commercial mondial.

Les Américains cherchent une mauvaise querelle aux pays à monnaie forte, ils ont compris le sens de la tactique du laisser-faire pratiquée par M. Blumenthal lorsque le dollar a connu son cours le plus bas de son histoire. Le mouvement de redressement amorcé à la fin de la semaine dernière s'est confirmé lundi.

Pourquoi ? Sans doute les cambistes se sont-ils rendu compte que le dollar à ce niveau était nettement sous-évalué. C'est l'une des raisons du raffermissement, mais entre-temps les incertitudes américaines à propos de la politique à suivre à l'égard du dollar ont été au moins partiellement levées.

Il semble que la thèse de M. Bruns, président de la Banque centrale américaine, l'ait emporté qui prétend que le dollar était en état de sous-évaluation et qu'il fallait le cas échéant le soutenir. MM. Burns et Blumenthal s'étaient-ils réparti adroitement les rôles dans cette partie de poker monétaire pour faire peur aux monnaies fortes ? Ce n'est pas exclu, quoi qu'il en soit chacun est maintenant averti et cette expérience ne restera sans doute pas sans conséquences commerciales, même si ces soubresauts ont été surtout provoqués par les importations trop coûteuses de pétrole par les Etats-Unis.

M. D.

MAUVAISE QUERELLE

Même si les Allemands estiment que

La Bolivie, le Brésil et le Chili aménagent un couloir de communication transcontinental

Le Chili, le Brésil et la Bolivie ont entrepris d'aménager un vaste couloir routier et ferroviaire qui traversera d'ici 1985 le continent sud-américain d'est en ouest en offrant de nouvelles perspectives de développement économique à des régions jusqu'ici isolées.

Ce couloir de communication, que les trois pays s'emploient à développer indépendamment, et qui se composera en partie d'axes de communication existant déjà, rejoindra le port d'Arica, sur la côte nord du Chili, à Santos, le port de Sao Paulo.

Le Chili est tout particulièrement intéressé par ce projet car il aidera à mettre en valeur la province de Tarapaca, située à 1 600 km des régions développées du centre du pays. L'aménagement de ce couloir est au centre des plans de développement de cette province chilienne, qui a demandé au Gouvernement de Santiago de prioriser le Brésil et la Bolivie d'activer les travaux qu'ils ont entrepris dans le cadre de ce projet.

PLANS DE DEVELOPPEMENT NATIONAL

Ces travaux s'inscrivent en fait aux plans de développement national des trois pays. Le Brésil et la Bolivie ont d'ores et déjà consenti d'importants investissements en vue de raccorder leurs réseaux routiers. Cela permettra d'écouler la production minière et agricole de la riche province de Beni, dans le nord de la Bolivie, et des régions de l'Ouest brésilien qui sont en voie de peuplement.

Dans l'autre sens, les nouvelles voies d'accès qui seront ouvertes dans le cadre de ce projet continental permettront d'acheminer les biens d'équipement nécessaires à la mise en valeur de ces régions nouvellement exploitées.

OUVERTURE SUR L'ASIE

D'autres pays sans littoral sur le Pacifique s'intéressent également à l'amélioration des communications commerciales avec le Japon, l'Australie et les marchés asiatiques que leur offriront les nouvelles infrastructures.

Une route goudronnée de 160 km a d'ores et déjà été construite d'Arica à Tambo Quemado, ville frontière bolivienne située à 3 800 m d'altitude.

Une deuxième route reliant le port d'Iquique, à 350 km au sud d'Arica, à la ville bolivienne d'Oruro, est en voie de construction. La voie ferrée La Paz-Arica, qui était jusqu'à présent la principale voie d'écoulement du commerce de la Bolivie vers le Pacifique, est actuellement modernisée.

Une route reliant Tambo Quemado, à l'est de la Bolivie, en passant par La Paz, est également en construction.

ASSISTANCE TECHNIQUE ARGENTINE

Un chemin de fer reliant La Paz à Corumba, à la frontière brésilienne, en passant par la ville commerçante de Santa Cruz est actuellement en chantier et bénéficie d'une assistance technique argentine. La ville de Corumba est déjà reliée à Santos par un chemin de fer.

Il est également prévu de doter le port d'Arica de facilités pour la manutention de conteneurs afin d'activer le transit de marchandises à destination de la Bolivie et de l'intérieur du continent.

Pour favoriser son développement économique, la province de Tarapaca vient d'achever la construction d'un aéroport à Iquique et d'une gare routière à Arica. Les deux ports sont capables de recevoir un trafic de deux millions de tonnes par année.

ZONE COMMERCIALE FRANCHE

La province s'est dernièrement vu conférer un statut de zone commerciale franche, et le port d'Iquique dispose d'une zone industrielle franche destinée à faciliter l'implantation d'industries nouvelles. Dans l'espoir des planificateurs, cette zone doit bientôt rivaliser avec la zone franche de Panama, à partir de laquelle les grandes sociétés internationales distribuent leurs produits dans l'ensemble de l'Amérique latine.

La création de ce couloir routier et ferroviaire ne remplira ses promesses que si elle suscite une véritable activité économique.

Il nous faut désormais nous réunir, et élaborer un programme commun en vue de promouvoir le commerce le long de ce corridor, a déclaré le responsable de la planification dans la province de Tarapaca, M. Egidio Felguera. (Reuter)